AQVITANIA

TOME 28
2012

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine
Limousin
Midi-Pyrénées
Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania,
avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie
et de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux,
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS

Sommaire

Auteurs 5

M. Martín-Bueno, C. Sáenz Preciado

La ciudad celtibérica de Valdeherrera (Calatayud, Aragon) 7-32

S. Krausz, V. Mathé, M. Druez

Des prospections géophysiques et pédestres sur l'oppidum celtibère de Valdeherrera (Calatayud, Aragon) 33-48

A. Barbet, C. Allonsius, S. Bujard, P. Dagand, S. Groetembril, J.-F. Lefèvre, I. Maleyre, L. Lemoigne

Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la *domus* de Vésone.
V - Les peintures fragmentaires 49-98

**Dossier "*Cassinomagus*. L'agglomération et ses thermes.
Résultats des recherches récentes (2003-2010) à Chassenon (Charente)"
C. Doulan, L. Laüt, A. Coutelas, D. Hourcade, G. Rocque et S. Sicard (coord.)** 99-298

Introduction. Le site de Chassenon, des premières recherches au présent dossier 105

Partie I - Au cœur de l'ensemble monumental : les thermes de Longeas 121

Partie II - Approches du reste de l'agglomération et de ses abords 193

Conclusion. L'agglomération de *Cassinomagus*. Éléments de synthèse et perspectives de recherches 263

Références bibliographiques 289

Résumé de master

S. Larroque, Le verre du secteur nord de la *domus* de Cieutat à Éauze (Gers) 299-304

Recommandations aux auteurs

* Le sommaire complet du dossier *Cassinomagus* se trouve en p. 101.

Aquitania, 28, 2012, p. 49-98

Alix Barbet

Clotilde Allonsius, Sophie Bujard, Patricia Dagand, Sabine Groetembril, Jean-François Lefèvre, Isabelle Maleyre, Lucie Lemoigne

Peintures de Périgueux
Édifice de la rue des Bouquets ou la *domus* de Vésone.
V - Les peintures fragmentaires

Résumé

L'examen des neuf décors identifiés dans trois des états de construction de la maison de la rue des Bouquets (ou *domus* de Vésone) permet d'enrichir encore notre connaissance de la peinture murale à Périgueux. À côté des candélabres évanescents des salles 10 et 9, celui du décor de la corne à boire réexaminé s'est enrichi, et ils s'insèrent dans cette série régionale incorporant certains traits de la nouvelle mode italienne du IV^e^ style pompéien. En revanche, à l'état 2, apparaît une forte tendance à l'illusionnisme architectural, avec un plafond à caissons d'octogones imitant des caissons réels, à côté de décors plus modestes qui répètent les formules déjà connues de touffes de plantes et de bordures ajourées. Le décor aux panthères, bien que très incomplet, a pu être revu et enrichi de divers candélabres végétalisés et d'animaux passant dans des pampres. Enfin, à l'état 3 qui débute au milieu du II^e^ s. p.C., la tendance au trompe-l'œil architectural s'affirme avec des imitations de marbres qui copient des marbres réels, vraisemblablement influencés par ceux de la tour de Vésone voisine. Toutefois, on retrouve dans un deuxième décor d'imitations de marbres un répertoire éclectique où les bordures ajourées et les petits personnages voisinent avec ces faux-placages. Des hypothèses sont formulées sur la provenance de ces décors dont la localisation en fouille a posé beaucoup de problèmes. Les comparaisons les plus étroites s'établissent avec la province d'Aquitaine et nous avons affaire à une école régionale bien affirmée.

Mots-clés

Peinture murale romaine, Périgueux, Gaule.

Riassunto

L'esame di nove composizioni identificate e provenienti da tre fasi di costruzione della casa della "rue des Bouquets" o d*omus di Vesone*, consente di arricchire ancora la nostra conoscenza della pittura murale a Périgueux. A parte i candelabri evanescenti degli ambienti 10 e 9, la composizione cosidetta "de la corne à boire", esaminata di nuovo, si è incrementata. Tutti e tre fanno parte di un gruppo regionale in cui alcune caratteristiche del quarto stile pompeiano si distinguono. Invece, durante la seconda fase di costruzione, emerge una forte tendenza di illusionnismo architettonico, per esempio un soffitto a cassettoni ottogonali che rassomiglia a veri propri cassettoni, di fronte a composizioni piu modeste che ripetono le formule già note a piante fitte, a bordi di tappeto. La composizione delle pantere, benchè molto lacunosa, è stata studiata di nuovo, e completata con diversi candelabri "vegetalizzanti" e con animali su tralci di vite e pampini. Infine, durante la terza fase di costruzione che comincia alla metà del secondo secolo dopo Cristo, l'illusione ottica architettonica si impose sotto la forma di finto marmo che imita marmi reali, forse quelli della Tour de Vésone che sta vicino. Tuttavia, troviamo in una seconda composizione di imitazioni di marmo, altri vari motivi: bordi di tappeto, personaggi inseriti sulla stessa parete. Il contesto, la provenienza precisa, sono difficili da ritrovare e sono l'oggetto di ipotesi. I paragoni piu stretti provengono dalla provincia Aquitania stessa, e queste pitture fanno parte di un' officina regionale abbastanza ampia.

Parole chiave

Pittura murale romana, Périgueux, Gallia.

Introduction (A.B.)

Pas moins de neuf décors vont être examinés ou réexaminés, suite aux deux dernières campagnes d'étude menées et qui concernent trois des quatre états de la *domus*. Pourquoi des réexamens ? Parce que la quantité impressionnante de caisses à "dépouiller", dont le contenu n'était pas toujours homogène, nous a fait redécouvrir des éléments fragmentaires, notamment pour l'état 1. Nous nous sommes appuyé sur les rapports très détaillés des membres de l'équipe qui ont œuvré ces dernières années, en modifiant par touches légères ce que nous avons réussi à cerner de ces décors qui restent fragmentaires.

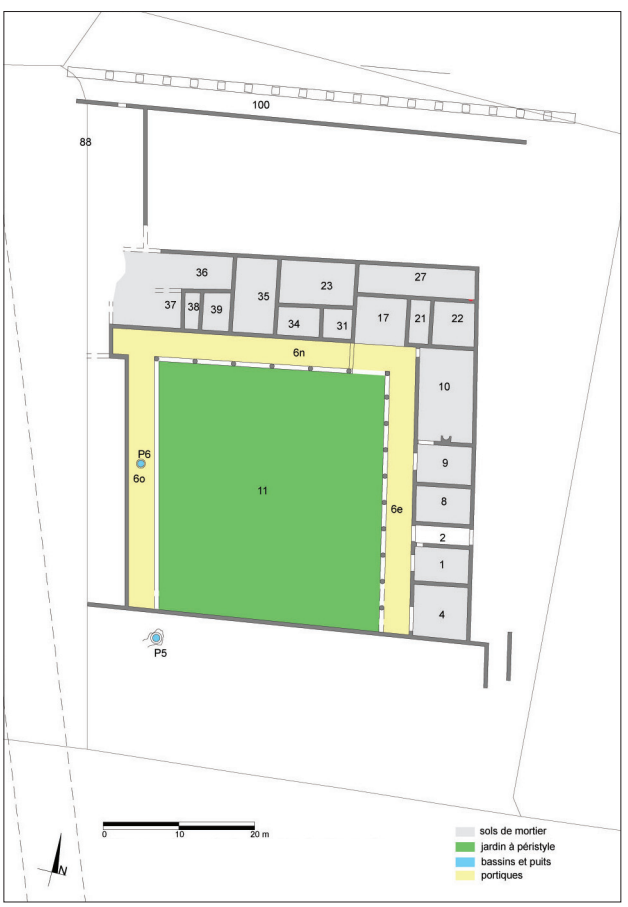

Fig. 1. Périgueux, rue des Bouquets, *domus* de Vésone, plan de l'état 1 (Cl. Girardy-Caillat, E. Saliège).

L'état 1

Rappelons que l'état 1 de la *domus* se caractérise par un plan sans bassin au centre, sans salles sur l'aile sud du péristyle et que les peintures en place ornent la plupart des pièces de l'aile est, dont les salles 10 et 9, où quelques éléments de candélabres fragmentaires avaient été repérés. La datation s'établit autour du milieu du I^er^ s. p. C. (fig. 1).

Peintures de la salle 10 (C. A.)

Rappel des décors en place

La salle 10 se situe au nord-est de la *domus*. C'est une grande pièce, environ 11,80 x 7,10 m, soit près de 84 m^2, pourvue d'une cheminée sur la paroi sud. Au premier état, elle communiquait avec la salle 9, au sud, par une porte de 2,20 m et avec le péristyle, à l'ouest, par une porte de 1,20 m.

Les revêtements des parois longues (est et ouest) sont les mieux conservés : la zone inférieure est intacte sur une grande partie des murs et le départ de la zone médiane est visible du côté ouest. Les parois nord et sud ne portent plus qu'une petite partie de leur décor. La plaque du mur sud indique que le décor a été conçu en fonction de l'emplacement de la cheminée : les couches de préparation du décor ont été appliquées avant son aménagement et la dernière, qui reçoit le décor, l'a été après[1].

L'ensemble des décors retrouvés *in situ* a été déposé et les revêtements restaurés des longs murs ont été remis en place dans le nouveau musée, *Vesunna*.

Observations techniques

Deux types de support ont été identifiés, selon la zone de décor. En zone inférieure, quatre couches de mortier ont été observées, alors qu'en zone médiane, il n'y en avait que trois. Dans les plaques qui composent la zone inférieure, nous avons observé les deux types de mortier qui se succèdent et doivent correspondre à la "pontata" observée sur les déposes[2].

1- Barbet *et al.* 2005, 193.
2- Barbet *et al.* 2003, 104-105.

De nombreux tracés avaient été observés sur les décors des murs longs[3] : à la cordelette, peints et gravés. Les tracés à la cordelette séparent horizontalement les compartiments longs et sont visibles verticalement le long des panneaux. Des encoches marquent les angles des différentes figures géométriques, tandis que trois petites entailles marquent le centre des carrés des longs compartiments.

Description

Zone inférieure

Au-dessus d'une plinthe de couleur indéterminée, entre deux bandes horizontales jaunes, bordée de filets marron pour la bande supérieure, se développent des compartiments alternativement longs et courts (hauteur : 50 cm). Les compartiments courts, jaunes, sont bordés d'un filet blanc et agrémentés d'un filet d'encadrement intérieur marron. Les compartiments longs, rouge bordeaux, présentent deux types de motifs. Sur les murs nord et sud, les plus courts, ils comprennent un carré central formé d'une bande verte bordée de blanc, aux angles marqués d'un point blanc, et relié par une bande verte, toujours bordée de blanc, à un demi-carré à chaque extrémité du compartiment. Sur les murs est et ouest, les carrés sont sur la pointe.

La bande jaune supérieure, doublée d'une bande blanche, est surmontée d'une double bande verte de transition qui court le long de la paroi et sépare la zone inférieure de la zone médiane. Des plaques ont pu être reconstituées, notamment du mur nord.

Zone médiane

Elle s'organise en panneaux noirs qui se détachent sur un champ rouge ocre, créant des interpanneaux et une zone rouge au-dessus des panneaux. La seconde bande verte de séparation entre zone inférieure et zone médiane encadre cette dernière sur les côtés verticaux, à l'angle des parois et en contact avec le plafond.

Les panneaux sont encadrés sur trois côtés par des bordures rose violet bordées de deux traits blancs (2,5 cm), et ornés à 12 cm d'un filet d'encadrement intérieur jaune (0,9 cm). Ces deux motifs retombent directement sur la bande verte de séparation décrite ci-dessus. La plaque 1 (fig. 2) indique qu'en partie haute des panneaux le filet jaune horizontal se prolonge jusqu'à la bande verte d'angle de paroi, ce qui laisse supposer qu'il se poursuit également jusqu'à la bordure rose violet, et ainsi de la même façon pour chacun des panneaux.

Dans les interpanneaux se développent des candélabres aux ornements difficilement reconnaissables : seules ont pu être identifiées des hampes et des ombelles. Les ombelles, de tailles variées, sont vertes et bleues, pour simuler un effet d'ombre et de lumière visant à créer un relief, le bleu, couleur froide, étant à l'arrière plan ; des festons jaunes ornent le bord de l'ombelle et des rubans verts sont accrochés sur les côtés. De nombreux motifs ont été attribués aux candélabres, mais il n'a pas été possible de les situer dans l'ensemble de l'ornementation : guirlande de perles, pendentifs perlés etc. Notre restitution ne peut en faire état.

La bordure rose violet du haut des panneaux (fig. 3) est interrompue par un carré blanc à filet d'encadrement violet bordé d'une large bande jaune (5 cm) (fig. 2). Trop peu d'éléments de ce carré nous sont parvenus pour permettre de savoir s'ils portaient une ornementation ; seule la plaque 81 indiquerait peut-être la présence d'un oiseau. Aux angles supérieurs des panneaux, des motifs jaunes et verts (le changement de couleurs correspond à la perspective, selon le plan) sont peut-être à interpréter comme les pattes de petits fauves, très schématiques au vu des quelques fragments conservés (fig. 4).

Au-dessus de la bande verte qui encadre la zone médiane est placée une imitation de corniche composée d'une succession de filets roses sur fond blanc, qui clôt la paroi (fig. 2).

Choix de la restitution

La restitution proposée (fig. 2, 3) concerne le mur nord, sur lequel subsistait une partie du décor, près de l'angle nord-est. Nous avons intégré les dimensions de cette plaque. En fonction de la longueur du mur nord (environ 7 m) et de la disposition de la plaque déposée, nous estimons que la paroi comportait trois panneaux et deux interpanneaux. La largeur des compartiments longs, connue grâce à la plaque déposée et répétée trois fois, ne permet cependant pas d'orner la totalité de la longueur du mur. Nous avons alors proposé de restituer le

3- Barbet *et al.* 2003, 104-105.

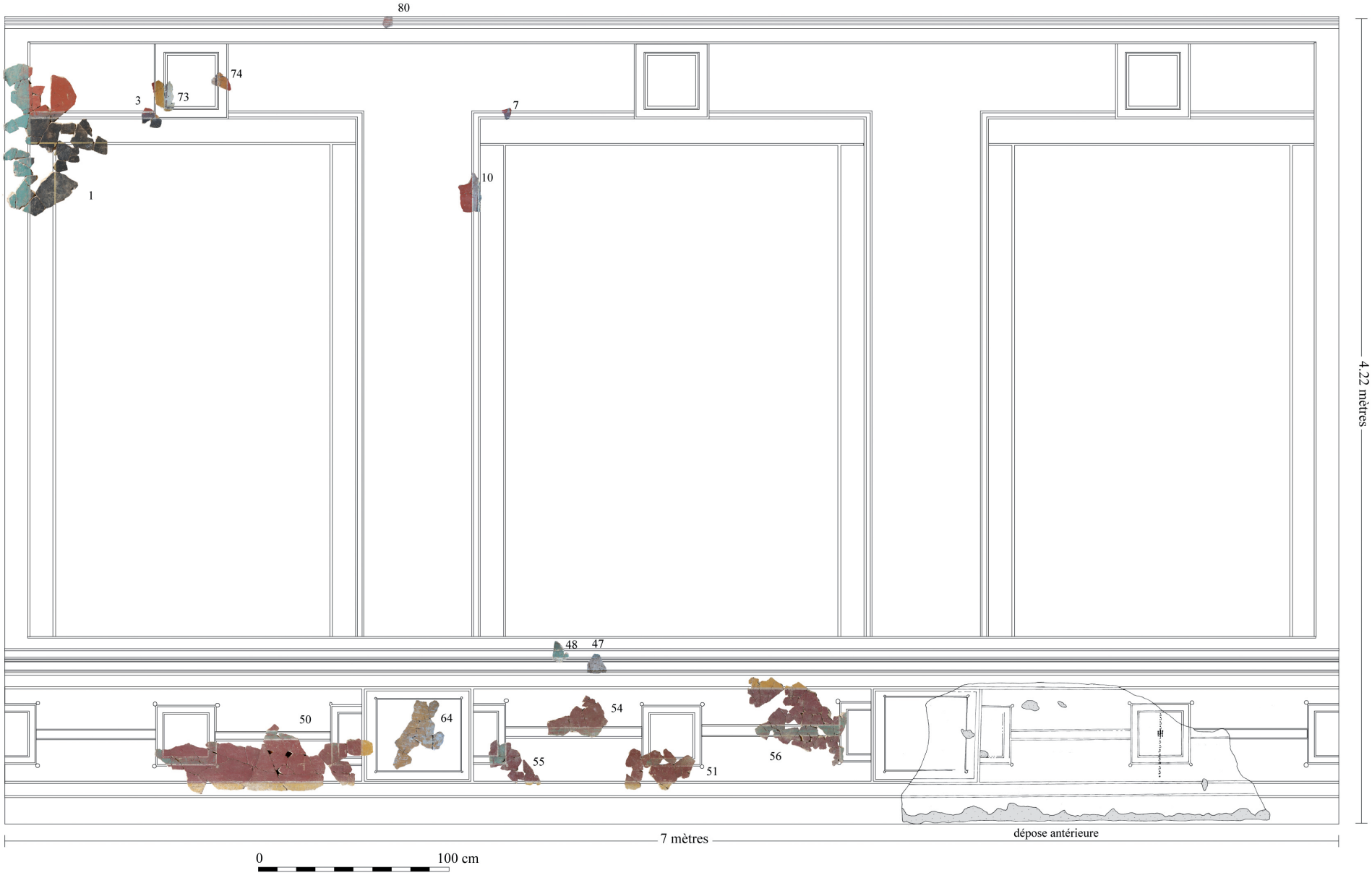

Fig. 2. Salle 10, mur nord, essai de restitution (J.-F. Lefèvre).

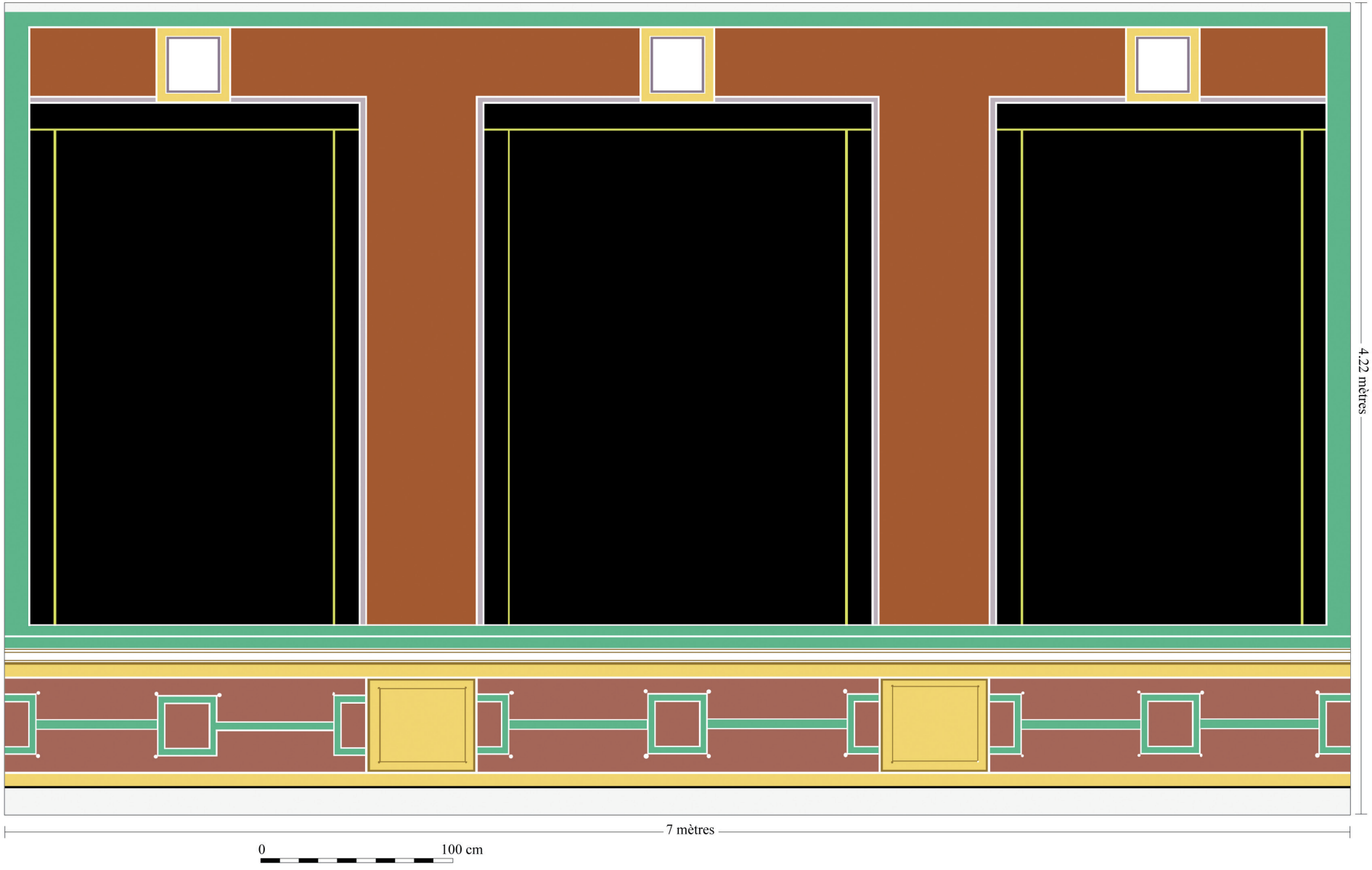

Fig. 3. Salle 10, mur nord, restitution des masses colorées (J.-F. Lefèvre).

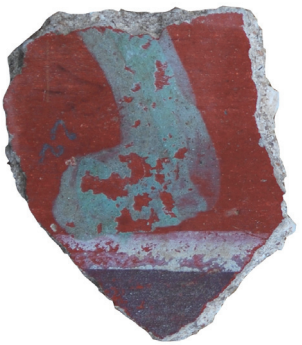

Fig. 4. Salle 10, n°8, patte de panthère. Éch. 1/1 (cl. C. Allonsius).

panneau central un peu plus large que les latéraux, comme cela se produit parfois, mais nous aurions également pu augmenter la largeur des interpanneaux et donc celle des deux petits compartiments jaunes de la zone inférieure. Sur le mur sud, l'emplacement de la cheminée interrompt le décor : on peut remarquer que les peintres ont élargi le compartiment jaune, plutôt qu'augmenté la largeur des compartiments longs.

Comparaisons et commentaires

Le découpage géométrique de la zone inférieure apparaît très tôt dans le III^e^ style de Pompéi qui est souvent sur fond noir. Ici, il est simplifié en grosses bordures sans le moindre fleuron, en utilisant des couleurs contrastées, rouge bordeaux, jaune et vert. Néanmoins, l'absence de fleuron n'est peut-être pas volontaire : en effet, des entailles ont été observées sur les carrés des compartiments longs (cf. observations techniques ci-dessus), sans que cela corresponde à un motif. A. Barbet émet l'hypothèse de véritables repères servant à placer des fleurons, qui n'auraient finalement pas été peints, peut-être à cause d'un séchage trop rapide du mortier[4].

La zone inférieure n'est pas non plus enrichie de rinceaux ou de tiges feuillues comme on le voit à Oberwichtrach , où subsistent les carrés sur pointe et les carrés pour les compartiments courts[5]. On comparera aussi avec Soissons, lycée Gérard de Nerval, rue Paul Deviolaine, salle XIII, où les demi-cercles et les triangles remplacent les demi-carrés qui flanquent les compartiments courts jaunes de Périgueux[6], et avec Alésia, monument d'Ucuetis, où alternent cercles (et demi-cercles) et carrés sur pointe (et demi-carrés)[7]. Par ailleurs, les carrés verts du soubassement sont à rapprocher de ceux ornant les interpanneaux du décor aux svastikas[8].

Quant à l'existence des carrés au-dessus des panneaux de la zone médiane, on pourrait les rapprocher de ceux, incertains, du décor de la rue Vigne-de-Fer de Limoges, qui sont placés à l'angle[9], ou des peintures de la pièce 19 de la *villa* de Saint-Ulrich, près de Sarrebourg[10], mais surtout de ceux présents dans deux autres décors de la *domus* de Vésone : décor aux oiseaux et aux sphinges[11] (zone supérieure) et décor aux redans et à la sous-couche rose[12].

La présence de fauves, peut-être des panthères, au-dessus des panneaux, rappelle un autre décor de Périgueux, provenant des fouilles de la gendarmerie, Boulevard Bertran-de-Born[13], dont quelques fragments nous sont parvenus et montrent de fines panthères placées au bord d'entablements.

Le décor de cette salle grandiose est simplifié à l'extrême dans l'état actuel de notre restitution car beaucoup de détails nous échappent, mais la monumentalité de certains fragments de candélabres, la présence d'animaux courant nous font soupçonner la richesse perdue.

Peintures de la salle 9 (C. A.)

Rappel des décors en place

La salle 9 se situe au sud de la salle 10, dans l'aile orientale de la *domus*. C'est une pièce d'environ 36 m² (5 x 7,20 m). Une porte de 2,20 m s'ouvrait sur le péristyle ; une autre, de mêmes dimensions,

4- Barbet *et al.* 2003, 105.

5- Fuchs 1989, 43-45.
6- Barbet 2008, fig. 240.
7- Barbet 2008, 133-134 et fig. 186.
8- Barbet *et al.* 2008, 65-74, fig. 14-19.
9- Barbet 2008, fig. 208.
10- Heckenbenner 1995, 215-217.
11- Barbet *et al.* 2005, 205 sq.
12- Barbet *et al.* 2008, 55-60, fig. 8-10.
13- Barbet 2008, 148 et fig. 211.

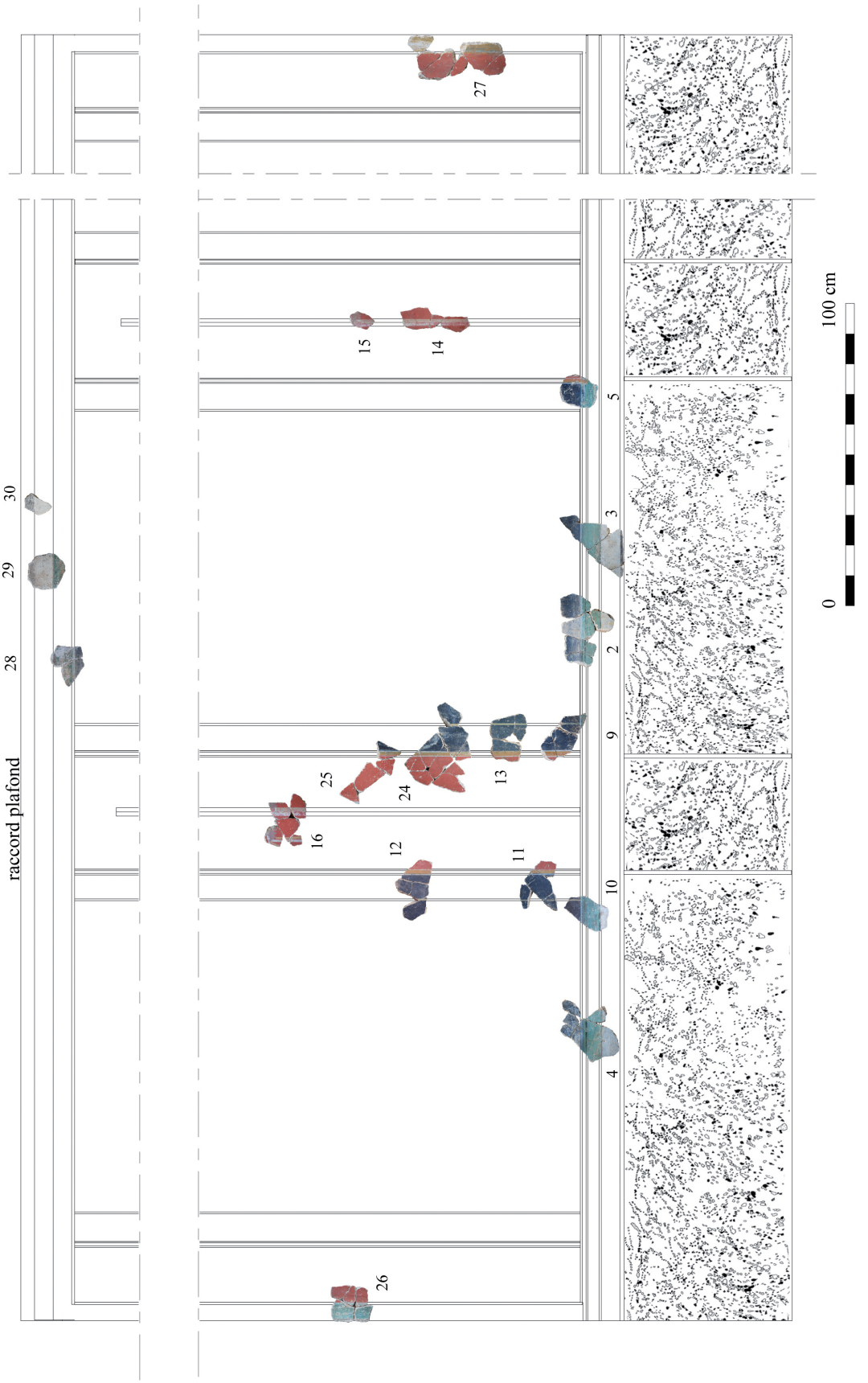

Fig. 5. Salle 9 essai de restitution (J.-F. Lefèvre).

sur la salle 10 (au nord) dans le premier état. Des peintures étaient en place à l'angle nord-ouest et sur le mur nord. La zone inférieure et une partie de la zone médiane étaient visibles[14].

Observations techniques

Le mortier est composé de quatre couches de sable à petits graviers. Il est très proche de celui identifié dans l'aile est du péristyle (P3)[15], ce qui a rendu difficile leur attribution à l'un ou l'autre ensemble. Peu d'observations techniques ont pu être effectuées sur cet ensemble, la simplicité du décor ne nécessitant pas de multiples tracés préparatoires.

Description

Zone inférieure

Une plinthe blanche (50 à 55 cm de hauteur), mouchetée de noir et de jaune, et compartimentée par des filets, est séparée de la zone médiane par un filet noir surmonté d'une bande grise, puis d'une bande de transition verte traversée d'un filet brun et bordée de blanc.

Zone médiane (fig. 5)

En zone médiane, alternent panneaux noirs et interpanneaux rouge ocre. Les panneaux sont encadrés sur trois côtés d'une bordure jaune (1,3 cm) à filets blancs ; ils sont ornés d'un filet d'encadrement intérieur jaune à 8,5 cm de la bordure. Bordures et filets d'encadrement retombent directement sur la bande verte de transition.

Les interpanneaux sont agrémentés d'un motif de candélabre dont peu d'éléments nous sont parvenus. La hampe est composée de deux couleurs juxtaposées, blanc et jaune, pour créer un jeu de clair-obscur et donner un effet de volume à cette hampe schématique. Des ombelles bleues et blanches festonnées complètent les candélabres. Des rubans jaunes et blancs ou verts et blancs – toujours dans un jeu de trompe-l'œil – sont accrochés par des nœuds en coque au bord des ombelles; ils sont prolongés par deux points de taille décroissante.

La bande verte de transition, entre zone inférieure et zone médiane, encadre cette dernière sur tous les côtés, et on la retrouve donc en angle de paroi, et à proximité du raccord avec le plafond. Le décor semble s'achever par une bande blanche bordée de noir.

Restitution

Nous avons proposé une restitution des champs colorés du décor de la salle 9 (fig. 5), en nous basant sur la plaque qui était encore en place en bas du mur nord. En vertu du relevé réalisé par A. Barbet[16] et de son hypothèse de placement sur la paroi, la largeur probable des panneaux nous est donnée par symétrie : en effet, la compartimentation de la plinthe apparaît sur ce relevé, et les filets qui la divisent correspondent, en zone médiane, aux bordures jaunes des panneaux. Nous obtenons ainsi une largeur estimée à 130 cm. Les hauteurs ont été calculées grâce aux observations faites sur les décors du I^er^ s. en Gaule. Ainsi, la largeur d'un panneau est fréquemment égale aux 2/3 de sa hauteur. Nous obtenons alors des panneaux d'environ 195 cm de haut. Reste la partie supérieure du décor qui demeure très incertaine, tant pour sa taille que pour son décor.

Comparaisons et commentaires

Les plinthes mouchetées sont fréquentes : elles ornent les bas de paroi, souvent sur une vingtaine de centimètres de haut. Dans notre cas, cette plinthe est haute de 50 à 55 cm et surmontée directement par la zone médiane : elle sert donc de zone inférieure, comme on l'avait déjà observé en 2006 pour le décor de guirlandes à effet de perlage[17] et pour celui aux bâtons enrubannés et aux svastikas[18].

La zone médiane est sobrement ornée également : panneaux encadrés d'une fine bordure, agrémentés d'un filet intérieur, interpanneaux à ombelles assez grossièrement représentées, avec un jeu de lumière simplifié par juxtaposition de deux couleurs, mais dont les détails nous échappent.

14- Barbet *et al.* 2003, 100-101, fig. 15-16.
15- Barbet *et al.* 2005b, 21 sq.
16- Barbet *et al.* 2003, 101, fig. 15.
17- Publiés deux ans plus tard dans Barbet *et al.* 2008, 42-52, fig. 1-7.
18- Barbet *et al.* 2008, 65-74, fig. 14-19.

Nous sommes donc en présence d'un décor assez simple, qui rappelle celui de la salle 10 : panneaux noirs et interpanneaux rouges, panneaux reposant sur la bande de transition entre la zone inférieure et la zone médiane, fine bordure, filet jaune d'encadrement intérieur, ombelles des candélabres très proches. La salle 9 avait déjà été pressentie comme une pièce secondaire par rapport à la salle 10, une sorte d'antichambre[19]. Le rapprochement des décors semble conforter cette hypothèse, avec une économie de moyens pour celui de la petite salle.

D'un point de vue technique, le rapprochement entre les mortiers de notre salle et celui de l'aile est a déjà été souligné. Une différence de qualité dans l'exécution des motifs avait été observée entre les différentes ailes du péristyle[20], l'aile est présentant des motifs moins soignés, proches de ceux de la salle 9. On aurait peut-être une exécution de ces deux décors assez proche dans le temps, avec l'intervention du même artisan pour la réalisation du décor.

Décor de la corne à boire (S. B.)

Depuis la parution d'une recomposition partielle de ce décor[21], l'occasion de l'exposition sur les *graffiti*, à Lausanne, nous a fourni l'opportunité de rechercher de nouveaux collages[22].

Les remontages, nombreux, n'ont pas changé radicalement la compréhension de ce décor, mais ils attestent la présence d'un soubassement jaune sous la zone médiane rouge et noire, complètent la plaque de la grue en révélant notamment sa zone de couronnement, les dimensions du panneau et de nouveaux *graffiti*, et dévoilent quelques détails supplémentaires au fil des assemblages. Les deux pans de parois envisagés ont donc été bien complétés (fig. 6 et 7).

Emplacement présumé

Ce matériel a été retrouvé dans les remblais liés au rehaussement de la deuxième *domus* ; il appartient donc à la première *domus*. Les quelques informations fournies par l'étiquetage des caisses nous orientent vers l'aile nord-est de la *domus,* comme nous l'avons déjà écrit. Par exemple, la plaque au cerf (n°2) est issue uniquement des fouilles Barrière-Sarradet avec des mentions "salle 10". Il serait donc tout à fait imaginable que ce décor provienne d'une pièce située directement au nord de cette salle et nous faisons l'hypothèse qu'il pouvait orner la salle 22[23] (fig. 1).

Observations techniques

Une sous-couche rose est visible sur tout l'ensemble, de bas en haut. Or, comme le décor à redans et à la sous-couche rose[24], certaines parties de la composition montrent que les pigments, à l'exception du rouge, n'ont pas subsisté sur ce support.

Sur les plaques 5 et 6, on distingue des perforations concentriques, très ponctuelles, de la couche picturale, dues au travail de l'humidité. Généralement, ce phénomène se perçoit sur la partie inférieure d'une paroi et témoigne d'un contact du mur avec un terrain humide. Or, dans ce cas précis, ce processus de dégradation apparaît au niveau de la corniche qui surplombe le panneau rouge, soit environ 2,70 m au-dessus du sol (fig. 6). Cela signifie probablement qu'une source d'humidité devait se situer à cette hauteur. Peut-il s'agir d'une canalisation ou d'infiltrations venues du toit ?

Par ailleurs, ces perforations, qui correspondent peut-être à des émanations de sels, s'accompagnent souvent d'un durcissement du support, comme si l'humidité permanente avait permis de poursuivre la phase de calcification du mortier, initiée avec l'apport habituel d'eau dans le mélange. Cela implique également un renforcement de la couche picturale et, par conséquent, une bonne préservation des pigments. La survivance des motifs de la plaque de la corne à boire (n°6) et l'éclat de ses couleurs s'expliquent vraisemblablement par ce phénomène.

Alors que le fragment 18, orné d'une bande verte et d'une corniche feinte, s'infléchit légèrement pour marquer la fin du revêtement, les plaques 1, 17, 20 et 21 présentent des angles en biseau en guise de haut de paroi (fig. 7). En outre, sur leur tranche, on

19- Barbet *et al.* 2003, 100.
20- Barbet *et al.* 2005b, 21 sq.
21- Barbet *et al.* 2004, fig. 3, 4.
22- Barbet & Fuchs 2008, 123-124. fig. 79, 104 à 106.
23- Et non pas la salle 10 comme écrit par erreur sur la légende de la fig. 221 dans Barbet 2008.
24- Barbet *et al.* 2008, 52-60.

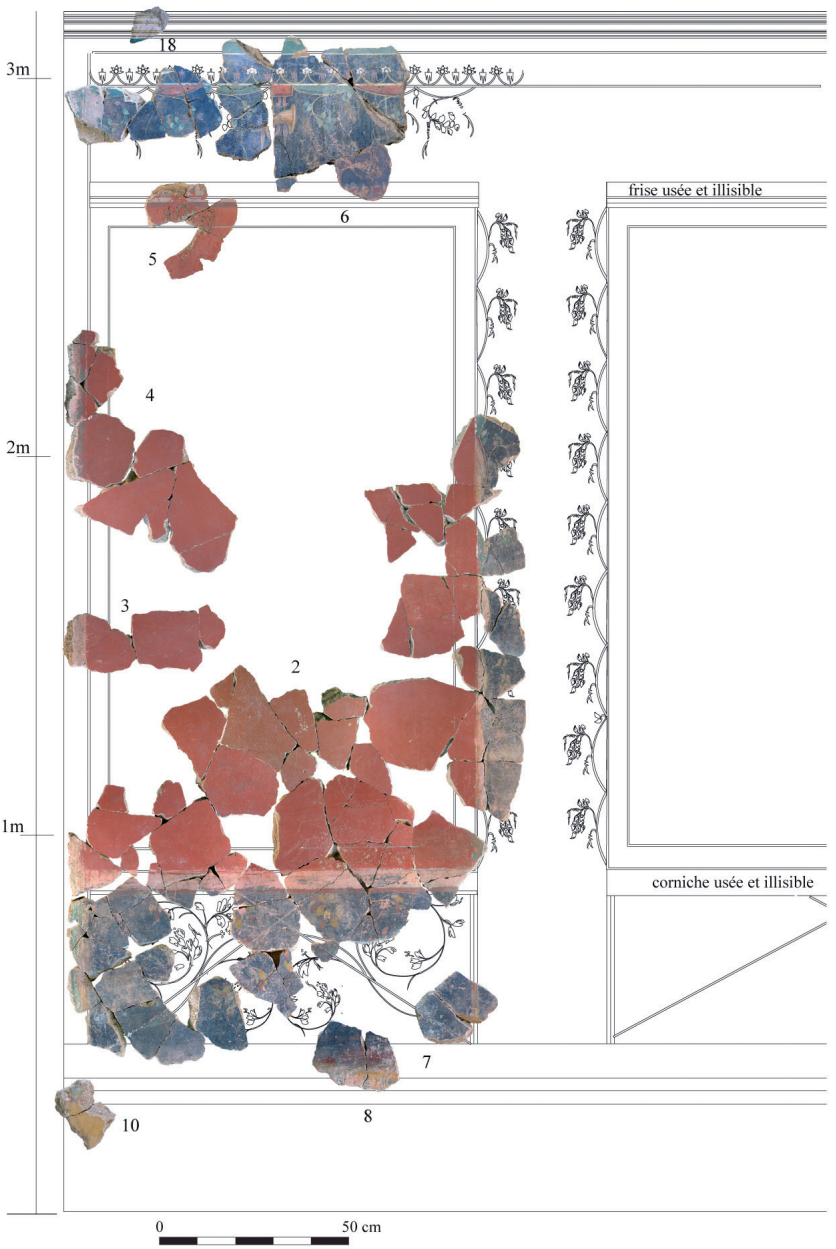

Fig. 6. Décor de la corne à boire, angle gauche avec *graffito* au cerf ; restitution (J.-F. Lefèvre).

décèle des empreintes laissées par des éléments de bois, appartenant certainement au plafond.

Sur toute la hauteur de la zone de couronnement et du compartiment noir situé sous les panneaux, on observe un tracé incisé vertical, central par rapport aux panneaux rouges (ex. n°1, 6 et 2, 11). Ces deux tracés parfaitement alignés s'interrompent, en haut et en bas, aux limites du champ rouge.

Description du décor et restitution de deux parois

Zone inférieure

Nous avons repéré quelques rares fragments à fond jaune, qui attestent l'existence d'un soubassement de cette couleur (n°10). Ces fragments ne concernent peut-être qu'une partie ou qu'un compartiment de la zone inférieure, mais en l'absence d'éléments plus parlants, nous restituons un soubassement entièrement jaune.

Ce dernier est surmonté d'un bandeau de transition, qui recouvre un joint de "pontata". Les fragments 8 et 9 nous renseignent sur ce bandeau et révèlent des couleurs superposées évoquant deux états distincts. Il est difficile de déterminer la succession chromatique propre à chaque état. Toutefois, nous voyons en premier lieu les vestiges d'un gros bandeau vert (15-16 cm de large), dont la partie inférieure est soulignée par une bande rouge bordeaux. Peut-être ce bandeau simulant un bord de podium fictif était-il agrémenté d'un camaïeu de vert ou de bandes de couleurs différentes pour en accentuer le relief. Dans un second temps, un bandeau rouge bordeaux, d'environ 8 cm, supplante le bandeau vert et l'on recouvre le reste d'une nouvelle couche jaune. Cela correspond vraisemblablement à une réfection du soubassement.

Au-dessus du bandeau prend place un compartiment noir de 40 cm de haut, cantonné par deux colonnettes bicolores jaune et marron rouge (ex. n°7). Il est orné de deux hampes blanches obliques croisées, autour desquelles s'enroulent deux tiges en sinusoïdes, dessinant des demi-ovales (ex. n°2). Ces derniers sont verts en bas, rouge foncé en haut sur la hampe de gauche, tandis que celle de droite présente les couleurs inversées. Deux rinceaux, aux tiges roses et aux feuilles jaunes et marron rouge, se déploient de part et d'autre de chaque hampe.

Zone moyenne

Ce compartiment, très lisible sur la paroi aux *graffiti* au cerf (fig. 6), est très mal conservé sur la paroi aux *graffiti* à la grue (fig. 7) ; il est surmonté d'une corniche feinte, vraisemblablement à fond gris, qui supporte un panneau rouge à filet vert d'encadrement intérieur. Le panneau de la plaque 2, en bord de paroi, fait 105 cm de large, alors que celui du *graffiti* à la grue compte 120 cm, mesure confirmée par la plaque 11 (n°1). D'une manière générale, les panneaux sont bordés latéralement par une tige jaune formant des demi-ovales alternativement verts et rouge vermillon à sous-couche jaune, desquels s'échappent des tigelles portant des bouquets de feuilles vertes et des vrilles. Ils sont couronnés par une frise d'oves et de fers de lance, actuellement très usés et peu lisibles, La hauteur minimale est de 174 cm, que nous avons portée à 1,80 m (fig. 7).

Des interpanneaux noirs de 35 cm de large (ex ; n°1) interviennent entre les panneaux. Mis à part les demi-ovales à feuillage disposés le long des panneaux, ils ne semblent comporter aucune trace d'ornementation ou de candélabre.

La zone de couronnement du panneau (n°6) est ornée de petits festons à collerettes et de motifs à trois pointes rose violet courant sur un filet blanc. Une tige jaune s'y accroche et s'y décline en trois demi-ovales verts, rouge vermillon et vert, de part et d'autre d'un petit rectangle rouge vermillon, auquel est suspendue une corne à boire à l'aide de rubans roses. Les demi-ovales sont ombrés et agrémentés de tigelles à feuilles vertes et à vrilles, dont l'orientation, axée sur le petit rectangle central, est divergente.

Il existe des variantes, avec tracés incisés en arc de cercle, qui pourraient prendre place autour d'une baie que nous n'avons pas restituée.

Enfin, une corniche sommitale (ex. n°18), composée d'une bande verte et d'une corniche à trois doubles filets vert et vert clair sur fond blanc, clôt la paroi. Nous observons deux types de corniches : le premier montre une surface légèrement infléchie (n°18, fig. 6), tandis que le second forme un angle en biseau (ex. n°1, 17, 20, 21, fig. 7). Ces particularités doivent être mises au compte de parois différentes.

Sur la zone de couronnement, nous laissons courir le filet portant les festons à collerettes sur toute la paroi (fig. 7) ; mais nous ne négligeons pas la possibilité qu'il soit interrompu par un

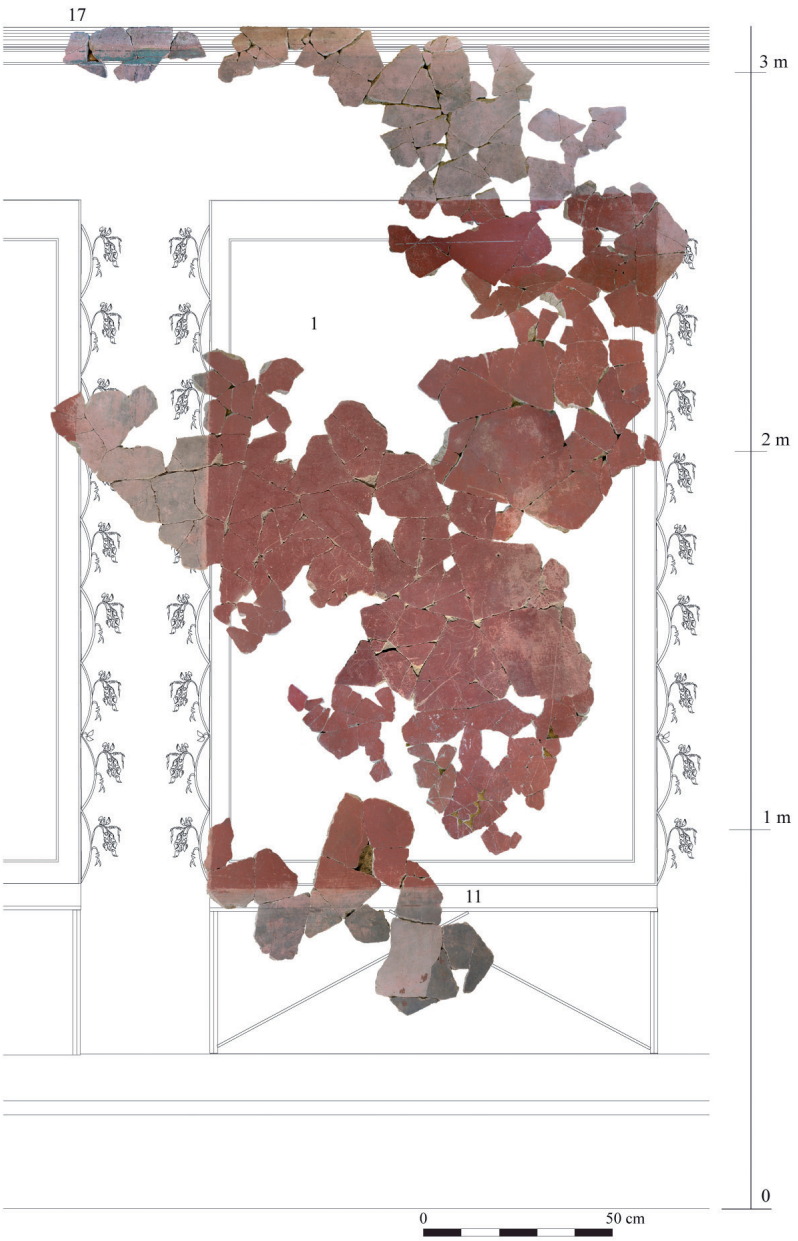

Fig. 7. Décor de la corne à boire, avec *graffito* à la grue, restitution (J.-F. Lefèvre).

aménagement arrondi, ornement au-dessus d'une porte ou un éventuel fronton. Quant aux demi-ovales, nous préférons les concentrer au-dessus des panneaux et ne rien recréer au-dessus des interpanneaux. Néanmoins, un objet suspendu à cet endroit est tout à fait envisageable.

Pour la deuxième paroi (fig. 7), la plaque à la grue (n°1) a été associée à la plaque 11 parce qu'elles présentaient le même fond délavé et de nombreux *graffiti*. Cependant, en dépit de nos efforts répétés, nous n'avons pas trouvé de lien entre elles. La plaque 17 partage également avec la plaque 1 une absence d'ornementation et un angle obtus marquant la fin du revêtement. Cette caractéristique suggère que les plaques associées à l'angle de paroi, celle de la restitution au *graffito* au cerf et celles-ci associées au *graffito* à la grue appartiennent bien à des murs différents. Enfin, nous n'avons pas reproduit la décoration de la zone de couronnement, ni celle du compartiment inférieur, faute d'élément attesté. En revanche, les demi-ovales figurent sur la restitution, car on en discerne quelques traces le long du panneau à la grue (fig. 7).

Comparaisons stylistiques et commentaire

Du soubassement, nous ne pouvons guère évoquer que la couleur jaune, qui trouve un écho dans le décor de la salle 10, pièce voisine de l'emplacement potentiel de ce décor. Cette couleur constitue également le remplissage de compartiments situés dans les angles du soubassement du péristyle[25], ainsi que des disques et des rectangles dressés de la zone inférieure de la salle 1[26].

À Limoges, la salle S19 de la maison des Nones de Mars présente une plinthe jaune uniforme de 28,5 cm de haut, surmontée d'un soubassement deux fois plus haut, à compartiments noirs étroits et longs ornementés sur le mur est de hampes obliques à boules, à tige souple qui s'enroule tout autour et terminées par des bouquets de feuilles[27].

En somme, cet ensemble daté de 30-40 p.C., préfigure, dans un ordre différent, la partie inférieure et l'agencement du compartiment noir du décor de la corne à boire, mais il lui manque la tige sinusoïdale et la coloration des demi-ovales. Celles-ci semblent se manifester en Italie dans la dernière phase du III^e^ style (35-45 p.C.) : dans l'*atrium* de la maison de Casca Longus (I, 6, 11) à Pompéi, un candélabre extravagant comprend deux thyrses dressés, sur lesquels des tiges sinusoïdales dessinent des demi-ovales peints en rouge et en bleu, dont certains se terminent en rameaux retombants[28]. À Plassac, des demi-ovales rouge vermillon isolés, s'achevant également en feuillage ployant, semblent grimper le long d'un filet blanc[29].

Les hampes de Périgueux paraissent donc être une synthèse entre les simples tiges croisées et la hampe verticale à tige sinusoïdale, et doivent être un des premiers témoignages de ce motif en Gaule. Celui-ci se multipliera durant le IV^e^ style et se maintiendra jusqu'au II^e^ s., car il apparaît encore sur la zone inférieure d'un décor du temple d'Eu-Bois l'Abbé (Seine-Maritime), daté des environ de 130-140 p.C.[30]. Mentionnons encore sa présence dans plusieurs compositions en partie inédites, à Clermont-Ferrand, à Meaux et à Bourges[31].

Revenons à la maison des Nones de Mars, à Limoges où l'on trouve la même conception du panneau soutenu par deux supports et une corniche dans le décor de la salle S4, datée de la même période que la salle S9 : deux rectangles verts, aux petits côtés échancrés, prennent appui sur un bord de podium fictif et portent une corniche, ornée d'un galon brodé, sur laquelle prend place un panneau rouge vermillon. Les côtés de celui-ci sont constitués d'une tige sur laquelle s'épanouissent des bouquets de feuilles et de petits fruits[32]. Toutefois, l'espace situé entre le bord de podium et la corniche est une véritable prédelle de 26 cm, contrairement au compartiment de Périgueux[33]. La hauteur de celui-ci

25- Barbet *et al.* 2005, fig. 7.
26- Barbet *et al.* pl. B3, C4.
27- Loustaud *et al.* 1993, 89 (fig. 21) et p. 96.
28- Bastet & De Vos 1979, 218, pl. XLVI, 82, et Barbet 2009, pl. IIIc.
29- Savarit 1985, 125, 127, et fig. 11.9. Décor daté de 40-60 p.C.
30- Frésard 2006, 14, fig. 1.
31- Nous devons à G. Becq, que nous remercions, cette mention d'un décor fouillé en urgence par l'INRAP sur le site de la PME, à Meaux et rue de Sarrebourg à Bourges.
32- Loustaud *et al.* 1993, 83-93, fig. 19-20, pl. A-D.
33- La hauteur du compartiment de Périgueux rappelle également la partie inférieure du décor 2 de la *villa* du Liégeaud (à la Croisille-sur-Briance), haute de 35 cm environ, qui abrite des scènes de gladiature et des spectateurs sous les corniches inférieures de panneaux rouges, vers 150 p.C., Dumasy-Mathieu 1991, fig. 76. Cf. également Barbet 2008, fig. 359.

(40 cm) le rapprocherait plutôt de la partie inférieure d'une autre peinture de Limoges de la seconde moitié du Ier s., provenant de la rue Vigne-de-Fer, où l'on retrouve le même agencement de panneau sur corniche et supports[34] et des dimensions semblables[35]. L'espace ménagé sous la corniche et occupé par des animaux courants fait 39,5 cm et, de plus, il est cantonné par de fins pilastres jaunes et marron. Enfin, on compte une tige sinusoïdale verticale formant des demi-ovales colorés parmi les motifs ornant l'interpanneau.

Les demi-ovales colorés devaient constituer une nouveauté ou être fort prisés, puisqu'ils sont reproduits non seulement sur les hampes croisées, mais également le long des panneaux et sur la zone de couronnement. Lorsqu'ils bordent les champs rouges de part et d'autre de l'interpanneau, ils évoquent une hampe constituée de tiges croisées aux intervalles colorés, telle celles de la salle 1 du site de la rue Paul Deviolaine à Soissons[36] ou du Salon rouge de l'*insula* 18 d'Avenches (Suisse)[37], mais que l'on aurait coupée en deux. D'ailleurs, l'interpanneau semble se satisfaire de ces deux ornements latéraux, car on n'y détecte rien d'autre. Les petites tiges ornées de feuilles et de vrilles (qui apparaissent également sur les tiges croisées d'Avenches), rappellent les bouquets de feuilles qui grimpent le long des panneaux de la salle S4 de Limoges, ainsi que les fins rameaux émaillés de fleurs qui encadrent les panneaux du *fanum* de Champlieu[38], de Bordeaux-Saint Christoly[39] et encore une fois, de la salle 1 de la maison de la rue Paul Deviolaine à Soissons[40]. Tous ces exemples s'inscrivent entre 30 et 60 p.C.

Dans la salle q de la maison des Vettii à Pompéi (VI, 15,1), qui présente un des décors les plus raffinés de la ville, de fines tiges végétales s'entrecroisent sur les candélabres, tandis que d'autres serpentent sur la limite entre panneaux et interpanneaux, formant ainsi de grands demi-ovales de part et d'autre du filet blanc[41]. On retrouve également le schéma du soubassement de la salle S19 de la maison des Nones de Mars de Limoges dans le compartiment central de la zone inférieure de la paroi nord. À Pompéi encore, dans la pièce i de la maison de la Fortune (IX, 7, 20), une frise d'oves semblable couronne un panneau rouge, en toute conformité avec les exemples pétrucores[42]. De plus, elle soutient une hampe oblique ornée d'une tige végétale sinusoïdale. Ces deux derniers décors sont du IVe style pompéien.

Relevons encore que la fleur à collerette, qui ponctue les festons, se rapproche des fleurs qui jalonnent les bandeaux noirs supérieurs des compartiments à parasols du décor aux oiseaux et aux sphinges de Périgueux[43].

Le décor de la corne à boire s'insère dans une série régionale étoffée qui présente des caractéristiques structurelles communes, tout en incorporant les nouveaux motifs à la mode italienne. Les spécificités de cet ensemble montrent que nous sommes à un tournant : le vocabulaire fleuri du IIIe style commence à s'enrichir de détails architecturaux qui annoncent le IVe style. De tous les décors du premier état de la *domus* étudiés jusqu'ici, cette peinture, fourmillant d'informations, semble être la plus typée et la plus intégrée à la tradition picturale locale.

L'état 2

Rappelons qu'à l'état 2, datable du début du IIe s. p.C., des pièces sont construites sur l'aile ouest (fig. 8) et qu'on lui attribue toute une série de décors, dont celui à fond blanc avec panthères sur des vrilles, déjà publié également, qui méritait d'être repris ; en effet, de nouveaux fragments identifiés dans des caisses étaient mélangés à d'autres ensembles, étudiés lors de la dernière campagne menée en 2008. Des hypothèses sont ici formulées sur une provenance probable, en fonction de leur lieu de trouvaille.

34- Barbet 1975, 96-100, fig. 1-3.
35- Largeur maximale d'un panneau : 118 cm ; largeur de l'interpanneau : 38 cm.
36- Defente 1987, 171, 179 et fig. 15-16.
37- Cf. Fuchs 1989, 27 -28, et fig. 8a.
38- Barbet 1983, 159, fig. 33 ; Defente 1990, 47, fig. 11.
39- Barbet 1987, 19, fig. 15.
40- Defente 1990, 64-65, fig. 37-40.
41- *PPM* V, 541-565, fig. 125-159.
42- *PPM* IX, 838-854, fig. 32-57.
43- Barbet *et al.* 2005, pl. E1.

Plafond à caissons aux octogones (C.A.)

Localisation des fragments (fig. 16)

Deux gisements ont été repérés : l'un dans l'aile sud de la *domus*, dans les salles B (59) et C (57) (fouilles Tobie-Gauthier, fig. 9, 16), l'autre au nord, dans la salle 17 (fouilles Barrière-Sarradet). De nombreuses caisses restent sans référence. Cette localisation nous a laissé supposer que ce décor ornait peut-être le péristyle de la seconde *domus* – ce que nous argumenterons plus loin – mais pourrait aussi appartenir à une salle côté sud.

Observations techniques

À chaque gisement correspond un traitement particulier de la peinture. En effet, les fragments issus de l'aile nord présentent des tons bruns, alors que ceux de l'aile sud montrent une tonalité beige, et de très nombreux tracés préparatoires, notamment pour mettre en place les octogones. La plaque 26 comprend des tracés incisés circulaires et rectilignes, qui suggèrent l'emploi d'un compas et d'une règle permettant de dessiner un octogone régulier (fig. 10). En effet, pour construire un octogone, il suffit de tracer un cercle, puis quatre diamètres et de tirer les côtés de l'octogone à partir de ces points sur la circonférence.

Grâce à l'arc de cercle présent sur la plaque 27 (fig. 14), nous avons pu déterminer le diamètre du cercle ayant servi à construire le petit octogone : il correspond à un pied, soit 30 cm (fig. 12). D'autres tracés incisés apparaissent sous les rangées de perles et pirouettes (fig. 11), et d'autres incisions, irrégulières, marquent les angles des frises d'oves sur les fragments issus de l'aile sud. Enfin, de nombreux tracés vert clair ont été observés sur ces mêmes fragments, au niveau des oves des octogones (fig. 13).

Le support du décor est composé de trois couches de mortier au revers desquelles sont visibles des stries d'accrochage.

Description

La plupart des fragments présentent des motifs brun-rouge sur un fond beige. Des rangées de perles et pirouettes rouge ocre constituent un réseau d'octogones réguliers, dont les angles sont marqués par des petits disques, rouge ocre également. À l'intérieur de ces octogones sont inscrits deux autres octogones emboîtés, l'un composé d'une frise d'oves et fers de lance schématiques, le second, plus petit, était formé d'un motif non interprétable. Au centre des petits octogones étaient placés des fleurons, qui se détachent sur un fond bleu foncé ou rouge ocre et dont très peu d'éléments sont conservés.

Le système à réseau d'octogones est coupé aux bords du plafond où l'on reconnaît des demi-octogones, qui s'adossent contre une bordure très colorée, formant des redans (fig. 12, 13). Cette bordure comporte une première bande d'encadrement, traversée par un filet rouge ocre, dont les côtés em-

Fig. 8. Périgueux, rue des Bouquets, *domus* de Vésone, plan de l'état 2 (Cl. Girardy-Caillat, E. Saliège).

Fig. 9. Photo de fouille de 1973 (cl. A. et J.-L. Tobie).

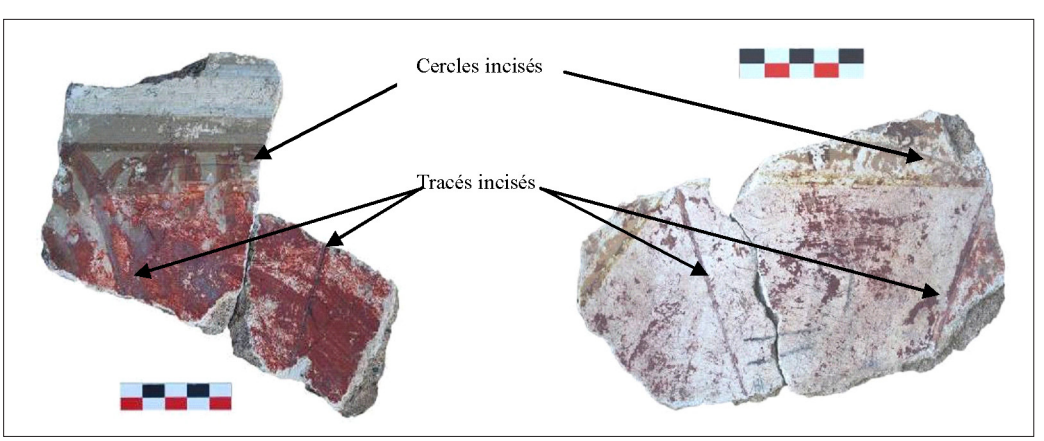

Fig. 10. Tracés incisés permettant de construire un octogone régulier, fragments n°27 et 26 (C. Allonsius).

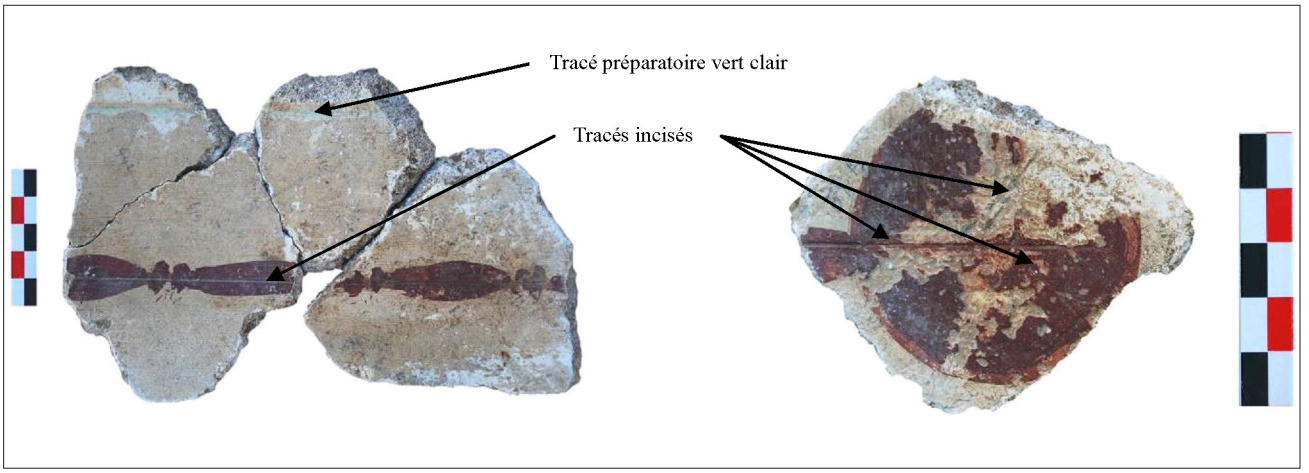

Fig. 11. Tracés visibles sous les rangées de perles et pirouettes, fragments n°14 et 15 (C. Allonsius).

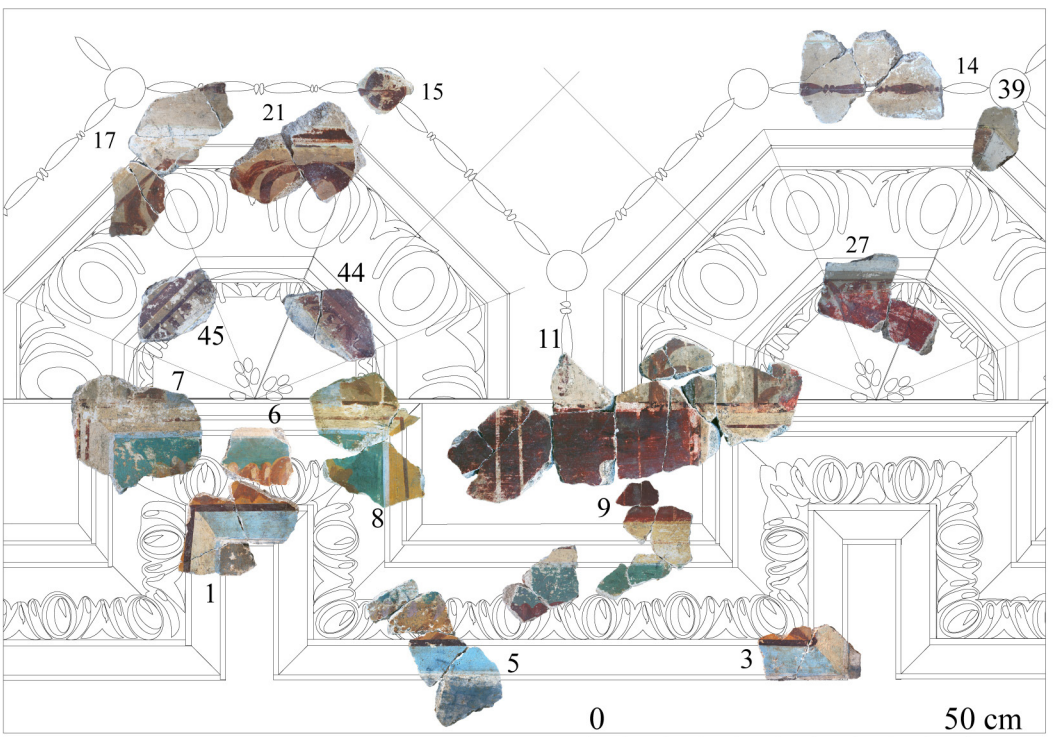

Fig. 12. Hypothèse de restitution du bord du plafond (C. Allonsius).

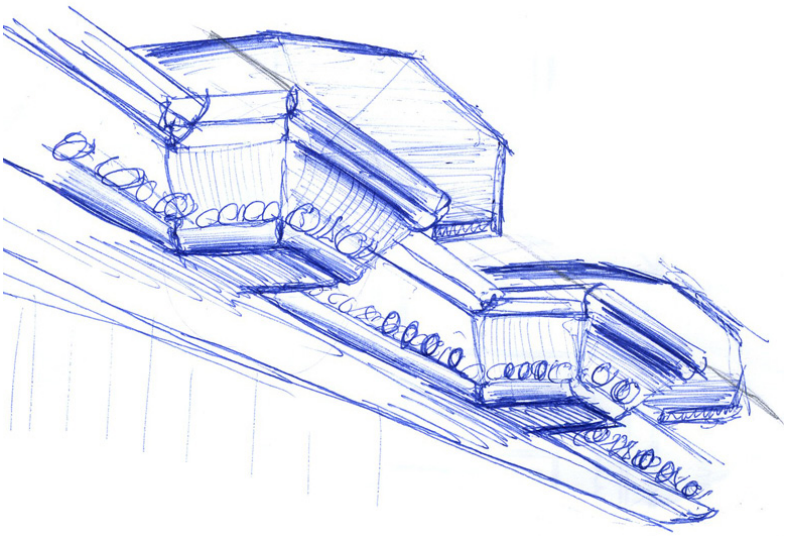

Fig. 13. Croquis de restitution du volume de la corniche fictive (J.-F. Lefèvre).

ploient alternativement plusieurs tons de jaune : du jaune foncé au crème, en passant par le jaune clair. Ce jeu de couleurs tend à donner l'illusion du relief et met ainsi ces éléments en volume. Les espaces déterminés par cette bande, au contact des demi-octogones, sont unis (rouge ocre ou bleu). Deuxième élément de la bordure en redans, une frise d'oves soignées se déroule sur un fond vert (fig. 14). Elle est suivie d'une seconde bande d'encadrement, aux segments animés par trois tons de bleu pour imiter à nouveau le relief. Enfin, un fond bleu clair doit faire le lien avec la paroi.

Restitution

La restitution de la largeur de la bordure a été calculée de façon à obtenir des proportions harmonieuses. Les dimensions des caissons sont attestées grâce aux plaques 11 et 27. Leur monumentalité ne peut que nous inciter à les restituer sur un plafond de grande ampleur (fig. 14).

On sait qu'en contact avec la bordure est placé un demi-octogone (fig. 15). Si on restitue deux demi-octogones de chaque côté et deux complets au centre du plafond, et qu'on estime la largeur de la bordure à une trentaine de centimètres, on obtient une largeur de 3,10 m. Cette dimension correspond à la largeur moyenne du plafond du péristyle de l'état 2 de la *domus* (fig. 8). La localisation de notre décor de plafond dans cette partie de la maison s'appuie sur plusieurs arguments. Des fragments ont été trouvés au nord et au sud du péristyle, et une légère variante dans les couleurs s'expliquerait par la taille même du péristyle et celle de ses différentes ailes. Enfin, comme nous l'avons déjà évoqué, ce décor convient mieux à un espace monumental. De surcroît, le rapprochement déjà observé avec le décor des imitations de marbres et pilastres (cf. infra) dont on a fait l'hypothèse qu'il pouvait orner les parois du péristyle dans son deuxième état, est un argument supplémentaire.

En conclusion, si notre hypothèse est juste, le plafond du péristyle aurait été enduit et peint et non pas couvert seulement d'une charpente comme il est usuel ; ce serait là un cas exceptionnel au vu des connaissances actuelles.

Commentaires et comparaisons

La bordure, complexe et colorée, semble dessiner la partie inférieure d'une corniche : on aurait alors des modillons simples (en bleu clair) et des soffites (rouges ou bleus) délimités par la frise d'oves, les jeux de couleurs créant le volume et la profondeur du décor (fig. 13). Cet élément architectural s'associerait à un plafond composé de caissons donnant l'illusion d'un défoncement : octogones bordés de perles et pirouettes (environ 86 cm), avec renfoncement de grands oves et fers de lance schématisés (env. 62 cm), puis, en fond, un fleuron bordé de petits motifs indéterminés. Les couleurs des caissons à moulure d'oves évoquent la pierre et de véritables corniches dont les éléments décoratifs sont souvent

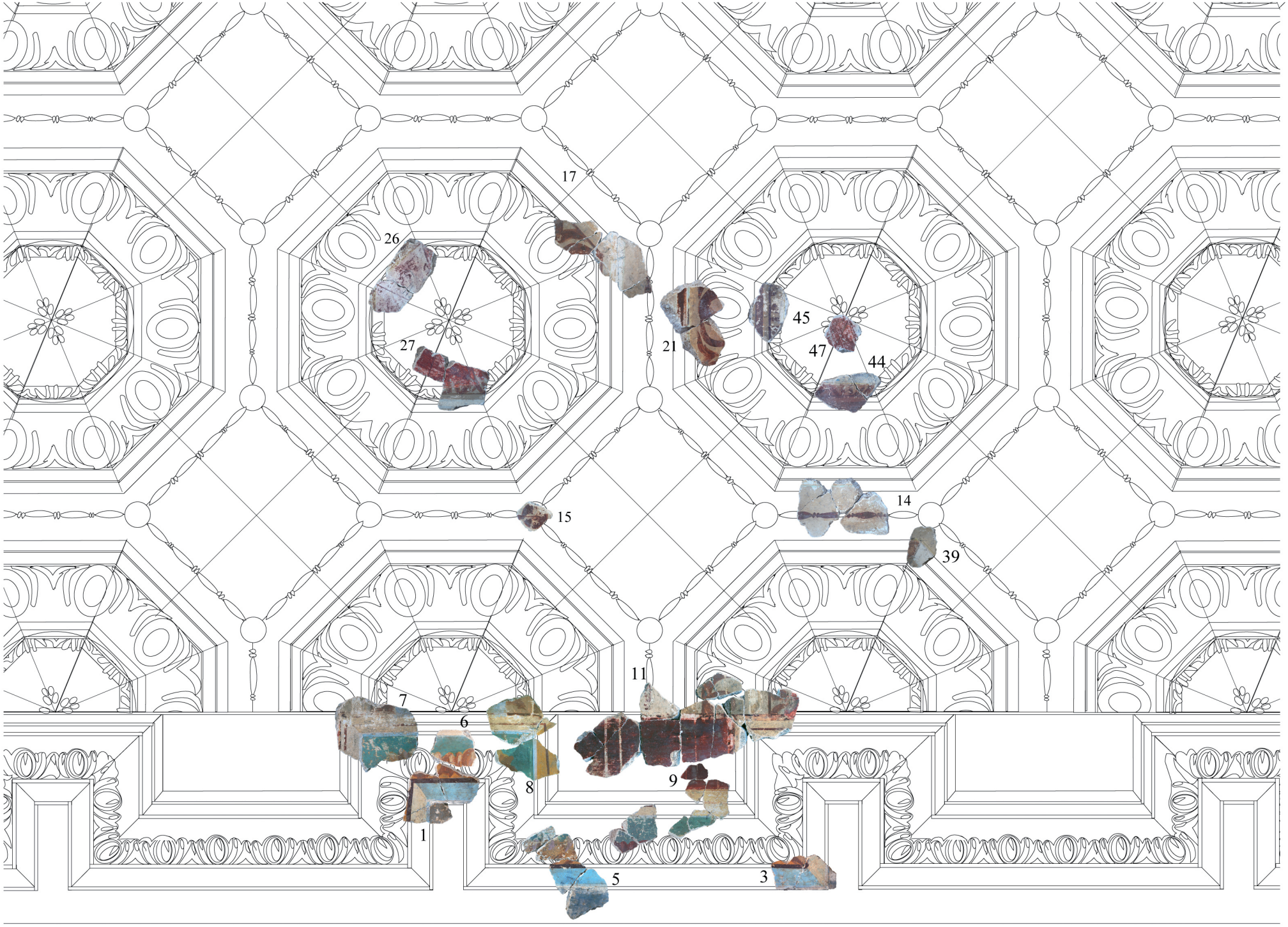

Fig. 14. Plafond aux octogones, restitution avec les tracés préparatoires (J.-F. Lefèvre).

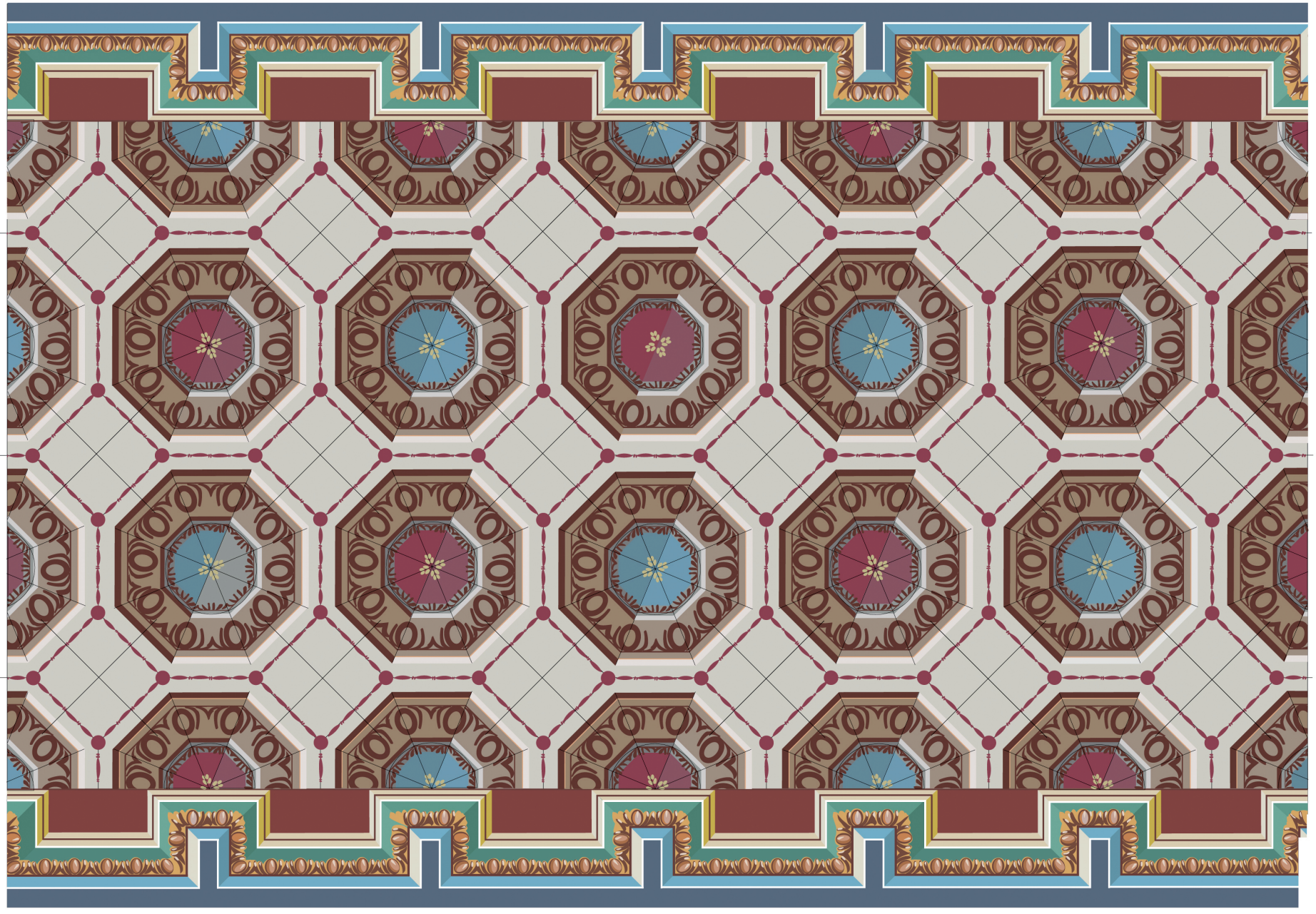

Fig. 15. Plafond à caissons aux octogones, restitution idéale de la largeur du péristyle 11 (J.-F. Lefèvre).

soulignés de bleu ou de rouge. La bordure joue plus sur les couleurs, pour donner l'illusion des volumes.

Les décors de plafond en Gaule sont très souvent organisés selon un réseau régulier. Ici nous avons un exemple assez complexe, d'octogones adjacents déterminant des carrés sur la pointe, où l'illusion est beaucoup plus proche de la réalité que les habituels décors de plafond à réseau gallo-romains[44]. Cette volonté de représenter en peinture une architecture réelle a déjà été observée dans le décor d'imitations de marbres à pilastres étudié ci-après[45]. Notre corniche corinthienne et les caissons emboîtés seraient-ils également inspirés d'une corniche réelle d'édifice public ?

Nous sommes donc en présence d'un décor élaboré : les motifs sont simplifiés mais l'ensemble est traité dans le but de donner l'illusion d'une architecture, par les jeux de lumières visibles tant au niveau de la corniche que dans les octogones (opposition de tons clairs et foncés).

Peinture à touffe de plante et pilastre (C. A.)

Localisation des fragments

Les fouilles de C. Barrière et M. Sarradet, en 1960, ont livré une partie des enduits peints de cet ensemble dans le comblement de la salle 1. D'autres fragments ont été mis au jour lors des fouilles de 1973, par J.-L. Tobie et M. Gauthier (fig. 16). Si certains d'entre eux proviennent des couches de rehaussement des salles B et C (n°1, 57, 59), la plupart reste sans localisation précise. La répartition de cet ensemble se place donc dans l'aile sud de la *domus*, dans les couches de remblai, avant la construction de la seconde maison, mais nous ne pouvons attribuer le décor à une pièce précise, bien que nous ayons pensé à la salle 4, dans son état 2.

Observations techniques

Le support est composé de trois couches de mortier. L'usure de la surface picturale permet de voir l'enchaînement dans l'application des différentes couleurs. Le fond rouge ocre de la zone médiane apparaît sous la bande de transition et sous le noir de la zone inférieure, il a donc été appliqué en premier. Cette observation est conforme à l'ordre de réalisation du décor, les artisans travaillant toujours du haut vers le bas.

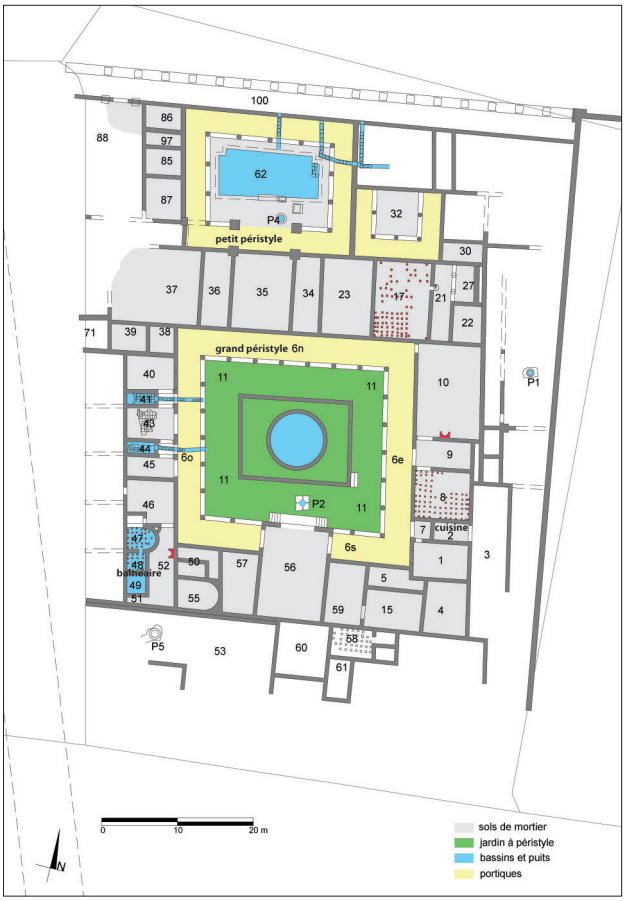

Fig. 16. Périgueux, rue des Bouquets, *domus* de Vésone, plan de l'état 3 (Cl. Girardy-Caillat, E. Saliège).

Description

Très peu d'éléments nous sont parvenus et la proposition de restitution est par conséquent très hypothétique.

Zone inférieure

Sur une plinthe rose, mouchetée de blanc, de noir et de rouge, se développe une zone noire agrémentée de touffes de feuillages. Les feuilles sont al-

44- Barbet *et al.* 1997, type n°26.
45- Cf. Tardy *et al.* 2011, 111-126.

Fig. 17. Plaque à plinthe rose mouchetée et touffe végétale (n°1-2) (cl. C. Allonsius).

ternativement vert clair et vert foncé, celles de la base et du haut de la touffe sont droites, alors que celles du centre sont recourbées à leur extrémité (fig. 17). Aucun élément de séparation de cette zone n'a été identifié.

Cette zone est surmontée d'une bande de transition beige, bordée en partie inférieure d'un filet rouge et en partie supérieure d'un filet blanc ; elle est traversée par un filet rouge et agrémentée de petits motifs verts (fig. 18, n°12).

Zone médiane

Des panneaux rouge ocre à filet d'encadrement vert sont séparés par ce qui peut être interprété comme une large colonne : sur un fond jaune, une succession de filets bruns simule des cannelures. Une bande marron borde un des côtés de la colonne, créant l'ombre fictive de celle-ci. La base, sans moulurations, repose sur le soubassement noir inférieur (n°9). Aucun élément du chapiteau n'a été identifié. Deux plaques pourraient appartenir à des tableautins à fond bleu et à sous-couche rouge ocre, ornant les panneaux : ils sont bordés de noir et de blanc. La plaque 15 présente un *graffito* à proximité de la bande jaune d'un panneau rouge avec le nom LVNARIS (fig. 19).

D'après J.-P. Bost que nous remercions pour cette précision, LVNARIS est un nom propre latin peu répandu (à peine quatre attestations assurées dans l'*Onomasticon*[46]). Pourtant, il est connu à Bordeaux par une inscription célèbre[47]. Il y en a aussi deux exemples en Limousin : l'un est un *graffito*, LVN[–], incisé sous le pied d'un vase des bords de Vienne, et l'autre, une marque de tuilier (LVNA) de Saint-Sulpice-le-Guérétois. Nous remarquons donc la coïncidence du nom trouvé à plusieurs reprises dans le Sud-Ouest.

Le haut de la paroi est mal compris (fig. 18) : une bande verte traversée par un filet rouge ocre et ornée de petits points rouge ocre semble courir le long de la paroi (n°26, 27). Au-dessus, une zone supérieure sur fond noir est probablement agrémentée de feuillages jaunes à rehauts rouge ocre (n°31 et 32), dont les tiges paraissent aboutir sur des tableautins rouge ocre bordés de blanc (n°30), non restitués dans notre essai. Une seconde bande verte horizontale, bordée de blanc (en bas) et de noir (en haut), est surmontée d'une imitation de corniche, constituée de filets bruns et d'un filet noir sur fond blanc, en contact avec le plafond (n°37 à 41).

Une bande jaune souligne des interruptions du décor, liées à un angle de paroi ou à une ouverture (porte ou fenêtre). Nous la retrouvons à divers emplacements dans le décor : en zone médiane, liée au filet vert d'encadrement des panneaux, ou en zone inférieure, liée à la bande beige de transition (fig. 18).

Restitution

Les dimensions attribuées aux différentes zones sont dictées par les plaques-témoins, et sont un minimum. Nous observons donc une plinthe mouchetée d'un pied romain environ (28 à 30 cm ?), puis

46- *Onomasticon* III.
47- *ILA Bordeaux* 2010, 19.

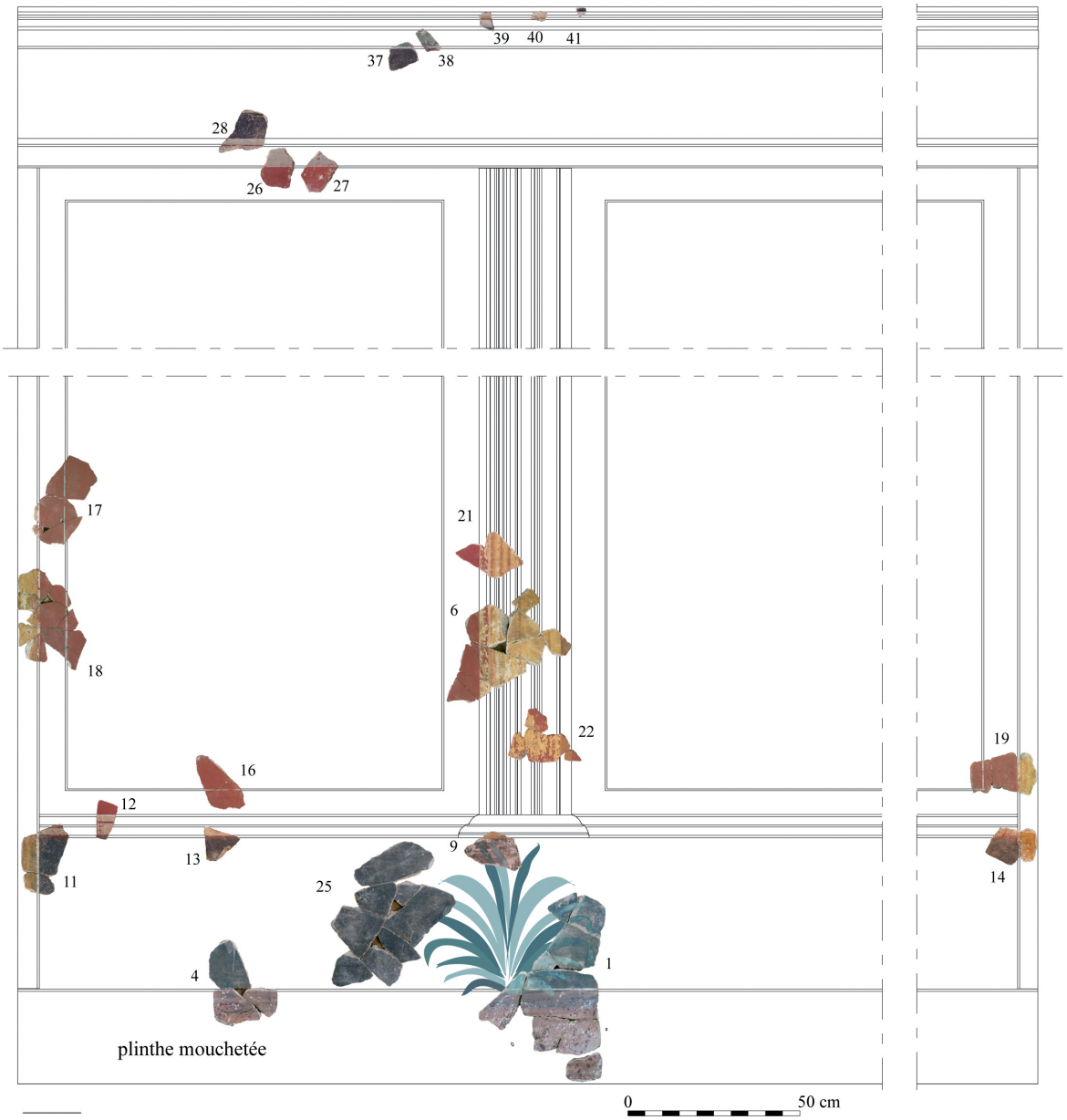

Fig. 18. Décor à touffe de plante et pilastre, restitution partielle (J.-F. Lefèvre).

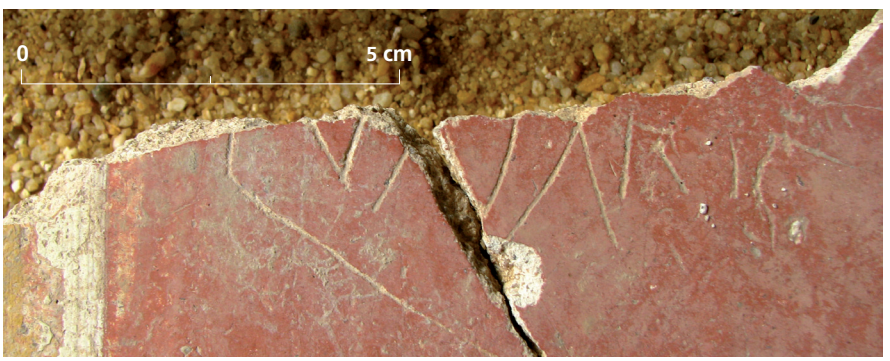

Fig. 19. Décor à touffe de plante et pilastre, *graffitto* LVNARIS sur fond rouge ocre (cl. A. Barbet).

une zone noire dont la hauteur minimale est fournie par la touffe de plante (n°1) qu'on aurait pu agrandir jusqu'à deux pieds romains (soit entre 58 et 60 cm). Au-dessus de la bande de transition nous ignorons la hauteur et la largeur des panneaux rouge ocre et la forme exacte de la base de la colonne cannelée retrouvée (n°6, 21, 22). Enfin, la zone supérieure pouvait fonctionner en symétrie avec la zone inférieure à large bande noire et porter un décor non restituable.

Comparaisons et commentaires

Les plinthes mouchetées et les touffes de feuillages en zone inférieure sont très fréquentes dans la peinture gallo-romaine, dès le milieu du I^er^ s. p.C. Citons entre autres exemples, pour la même période, Vienne, place Saint-Pierre (pièce 31)[48] et quai Riondet (résidence des Nymphéas)[49], Soissons, rue Paul Deviolaine (salle XIII)[50], Orange, quartier Saint Florent (maison D4)[51]. Dans certains cas, une partition en compartiments est lisible, mais le peu de fragments conservés pour notre décor ne permet pas de savoir si la zone inférieure était compartimentée.

L'existence d'une grosse colonne servant d'interpanneau est plus originale, si toutefois elle est avérée. De plus, si, comme nous l'avons supposé, une zone supérieure se développe au-delà de la zone médiane, nous serions en présence d'une organisation en trois zones assez inhabituelle en Gaule, observée cependant déjà pour un autre décor de la *domus* (décor aux oiseaux et aux sphinges)[52]. Ce décor, à première vue sobre, présente donc des éléments assez exceptionnels, dont ne nous sont parvenus que quelques maigres vestiges.

L'ensemble des motifs et des fonds semble rapidement exécuté. L'application du rose sur le fond noir au niveau de la plinthe est réalisée par de larges coups de pinceau, sans souci de couvrir complètement cette partie. On peut voir aussi des coulures de peintures sur différents fragments (ex. n°4) où une grosse coulure bleue confirme la présence de bleu dans ce décor, peut-être celui des tableautins bleus que nous pourrions imaginer de placer dans les panneaux. Ce manque de soin relatif dans la réalisation se manifeste également dans le traitement des angles des filets qui débordent légèrement.

Décor aux panthères (C. A.)

Localisation des fragments

De nombreux fragments ont été découverts sans que leur localisation ne soit précisée. Toutefois, ceux dont la provenance est connue ont été mis au jour dans la couche 2 de remblai de la salle C (salle 57), précédant la construction de l'aile sud de la *domus*, lors des fouilles menées en 1973 par A. et J.-L.Tobie et M. Gauthier (fig. 16). Il ne nous est donc pas possible de placer ce décor dans une pièce déterminée ; toutefois A. Barbet a songé à la pièce 46 qui est la plus importante en surface et la plus proche des salles de l'aile sud sous lesquelles un certain nombre de fragments ont été trouvés.

Observations techniques

Les enduits de ce décor présentent cinq types de support. Nous les avons identifiés sous les noms M1, M2, M3, M4 et M5. Il est peut-être possible d'expliquer la multiplicité des supports par leur application sur des murs différents, à part pour le type M5 qui ne comporte que des éléments de la zone inférieure et qui caractérise donc plutôt la zone de décor qu'un mur en particulier.

Plusieurs plaques présentent de courtes incisions courbes rapprochées dans la couche picturale (fig. 20) : ce ne sont pas des tracés préparatoires qui servent à placer un motif. A. Barbet pense qu'il s'agit d'impacts laissés par un roseau qui servait d'appui au peintre, afin de réaliser un motif minutieux[53]. D'autres sont des *graffiti* formés de traits verticaux juxtaposés qui demeurent énigmatiques (compte ?).

L'observation attentive des feuilles de vigne et des grappes de raisin permet d'identifier deux mains différentes : l'une experte, aux feuilles détaillées (ex. n°35) (fig. 20), l'autre maladroite, dont les feuilles sont plus sommaires (ex. n°27) (fig. 21).

48- Barbet 2008, 65 et fig. 61.
49- Barbet 2008, fig. 163.
50- Barbet 2008, fig. 240.
51- Barbet 2008, fig. 154.
52- Barbet *et al.* 2005, fig. 9-12.
53- Barbet 2000, 172.

Fig. 20. Panthère sur tige de vigne et traces de baguette en virgules, n°35 (cl. A. Barbet).

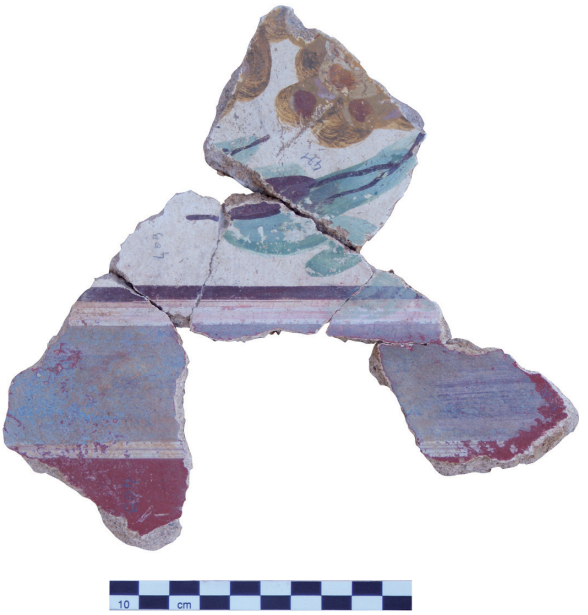

Fig. 21. Feuilles de vigne sommaires (n°27) (cl. J.-F. Lefèvre).

Description

Zone inférieure

La zone inférieure reste partiellement comprise. Au-dessus d'une plinthe rose mouchetée de jaune, de rouge et de blanc, se développe la zone inférieure à fond rouge dont très peu d'éléments sont conservés. Le plus caractéristique est une tige verticale blanche surplombée d'une fleur à collerette verte et blanche pointée, placée à proximité de la bande verte de transition. On peut la lier aux petits compartiments de cette zone, qui sont délimités par des filets blancs (fig. 22). Une bande verte bordée de blanc devait servir de séparation entre la zone inférieure et la zone médiane (ex. n°128, fig. 31).

Zone moyenne

La zone médiane s'organise en panneaux rouges et interpanneaux blancs. Les panneaux ne reposent pas directement sur la bande de transition verte mais sur des petites consoles (ex. n°131, fig. 23) qui semblent reliées entre elles par des motifs indéterminés.

Les panneaux sont encadrés d'une succession de bandes : bande bleue (3,8 cm) bordée de blanc, parfois doublé de rouge bordeaux, bande verte (3,5 cm) bordée de blanc à 5 cm, bordure ajourée jaune à 3,2 cm, filet rose d'encadrement intérieur. Les bordures ajourées sont de deux types : postes pointés[54], penchés vers la gauche ou vers la droite (fig. 24), ou demi-cercles surhaussés à gros point central (fig. 25). À l'intérieur des panneaux, le filet rose est marqué aux angles de petits points roses en diagonale. Nous avons donc un doublement des encadrements : deux bandes et deux filets, qui représentent au total une largeur de 21,6 cm.

Les interpanneaux présentent plusieurs types d'ornementation. Le premier est assez sobre : à quelques centimètres (6,5 à 7,5 cm) de la bande

54- Barbet 1981, type 1.

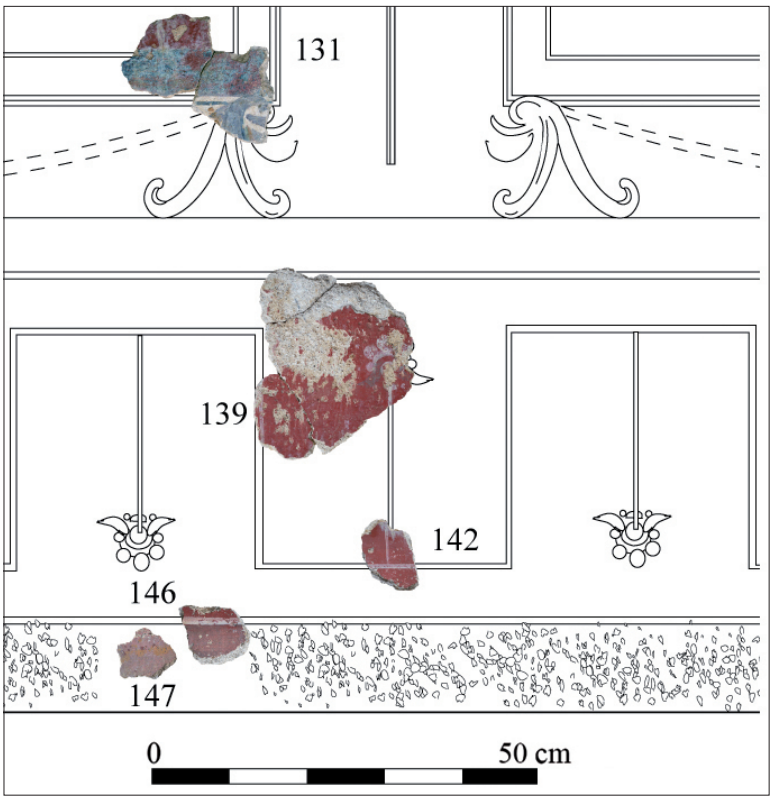

Fig. 22. Décor aux panthères, redans et collerette, consoles de la zone inférieure (J.-F. Lefèvre).

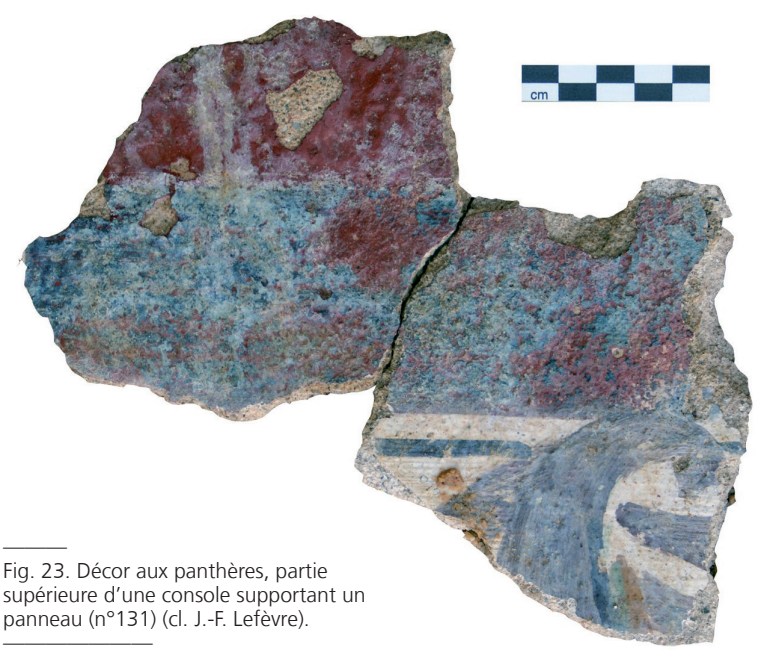

Fig. 23. Décor aux panthères, partie supérieure d'une console supportant un panneau (n°131) (cl. J.-F. Lefèvre).

bleue d'encadrement des panneaux est placé un filet rouge bordeaux, agrémenté de deux feuilles dont la base est marquée de petits traits transversaux (fig. 26). Le deuxième type est plus chargé : autour d'une fine hampe verte et brune se développent feuilles de vigne et grappes de raisin (fig. 27). Les raisins sont jaunes ou rouges, en différents tons, avec un point plus foncé sur les grains pour donner du volume ; les feuilles sont parfois nervurées. Un troisième type existe peut-être : il s'agirait d'un candélabre dont la hampe serait composée d'une grosse guirlande verte verticale.

En partie haute, des tableautins suspendus devaient couronner les interpanneaux du premier type dont ne subsistent que quelques fragments. Le mieux conservé est vert, bordé d'une large bande rose, un gros ruban rose et bordeaux tombant des angles inférieur (fig. 28).

Au-dessus des panneaux, les pampres se poursuivent, mais peuplés d'animaux : des panthères, bien reconnaissables à leur pelage marqué d'ocelles (fig. 20), et des cervidés jaunes également (fig. 29, 30), courent sur des rameaux de vigne. Les feuilles de vigne occupent toute la partie supérieure, jusqu'à la bande noire sommitale de raccord avec le plafond. Une plaque aujourd'hui disparue, mais dont un cliché est conservé, indique qu'une panthère était placée à l'angle supérieur gauche d'un panneau (fig. 30).

Une bande noire est marquée d'un angle en ressaut : elle encadrait probablement le décor aux angles de la paroi.

Restitution

La nouvelle restitution[55] ne tient pas compte des différents supports de mortier qui pourraient correspondre à des murs différents, ni de tous les fragments. Nous avons choisi de présenter trois panneaux et deux interpanneaux pour montrer l'alternance entre les deux types d'ornementation de ces derniers : le peu de fragments nous a incités à regrouper certains éléments qui devaient en réalité décorer des parties ou parois différentes. C'est, par exemple, le cas du cervidé qui court vers la panthère, alors qu'il devait au contraire s'en éloigner (fig. 31).

55- Celle parue dans Barbet 2008, fig. 356 est plus incomplète encore.

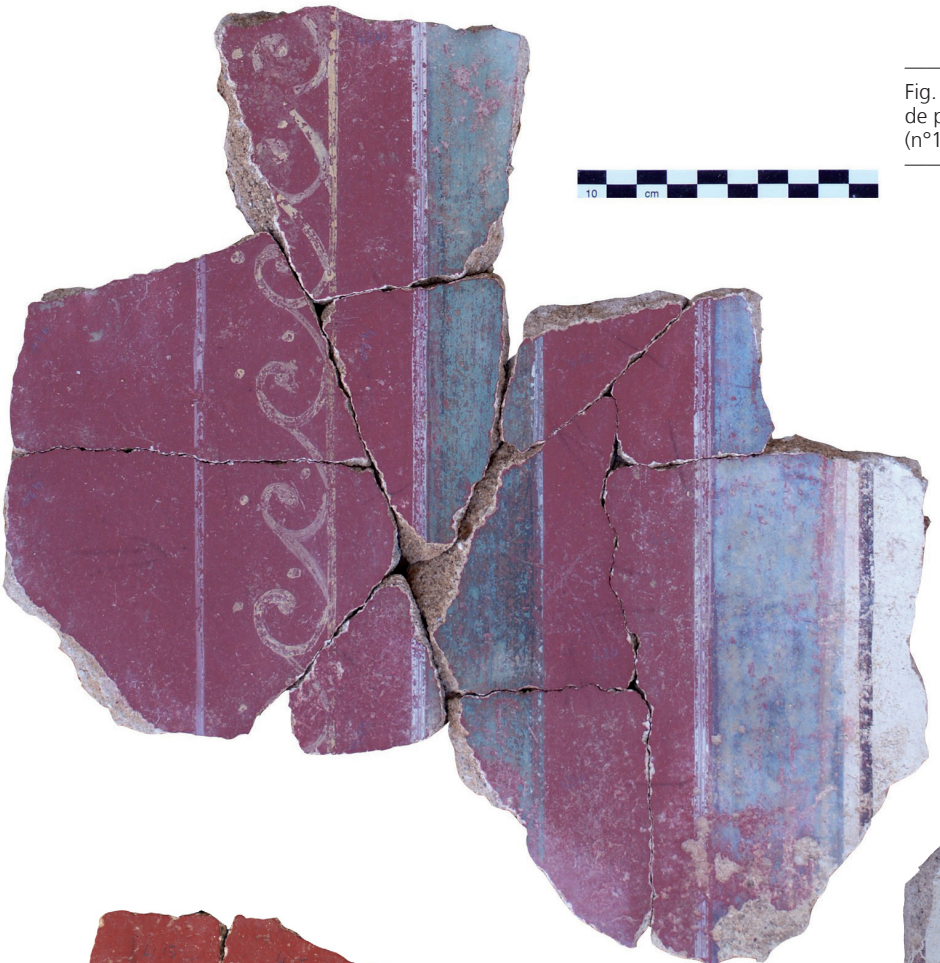

Fig. 24. Décor aux panthères, encadrement de panneau à bordure ajourée de postes (n°10) (cl. J.-F. Lefèvre).

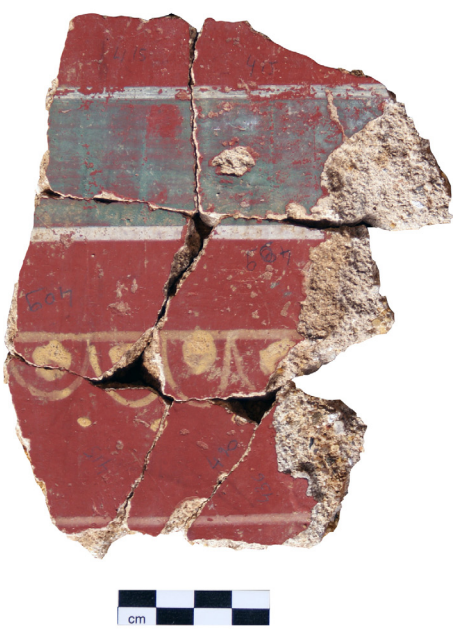

Fig. 25. Décor aux panthères, bordure ajourée à demi-cercles (n°57) (cl. J.-F. Lefèvre).

Fig. 26. Décor aux panthères, interpanneau à tige et bifol (n°18) (cl. J.-F. Lefèvre).

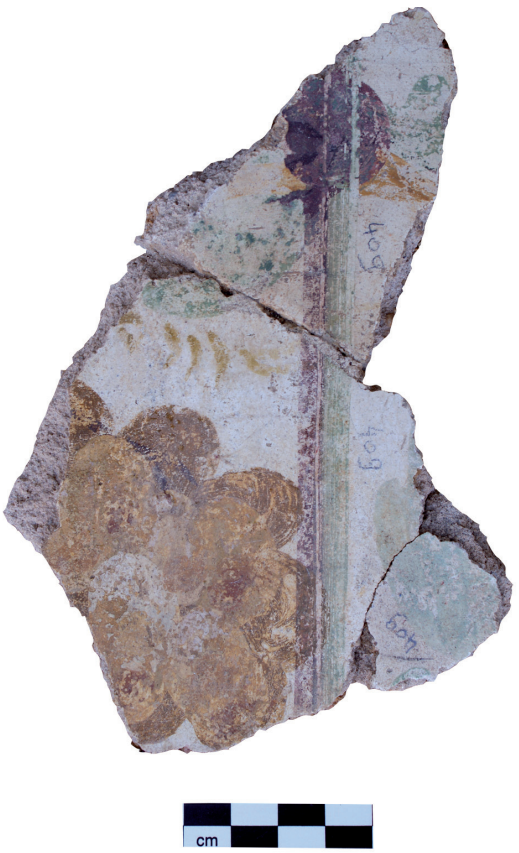

Fig. 27. Décor aux panthères, interpanneau à hampe et grappe de raisin (n°28) (cl. J.-F. Lefèvre).

Fig. 28. Décor aux panthères, tableautin avec ruban sur un interpanneau (n°88) (cl. J.-F. Lefèvre).

Fig. 29. Décor aux panthères, cervidé sur tige de vigne (n°77) (cl. J.-F. Lefèvre).

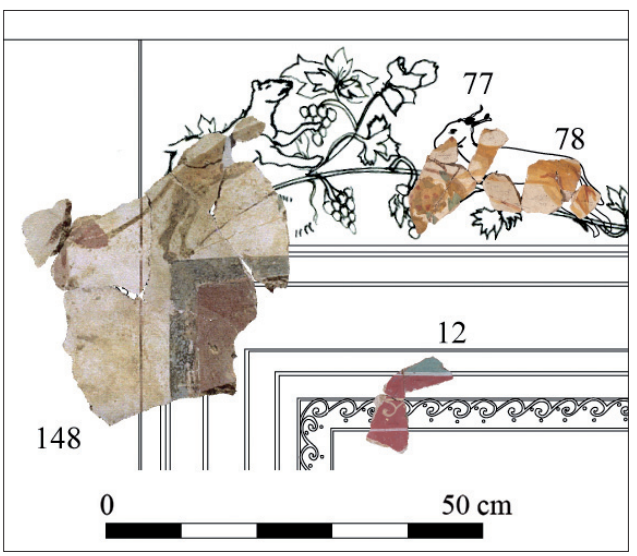

Fig. 30. Décor aux panthères, hypothèse de restitution de l'angle gauche d'un panneau avec la plaque disparue (n°148) (cl. archives, J.-F. Lefèvre).

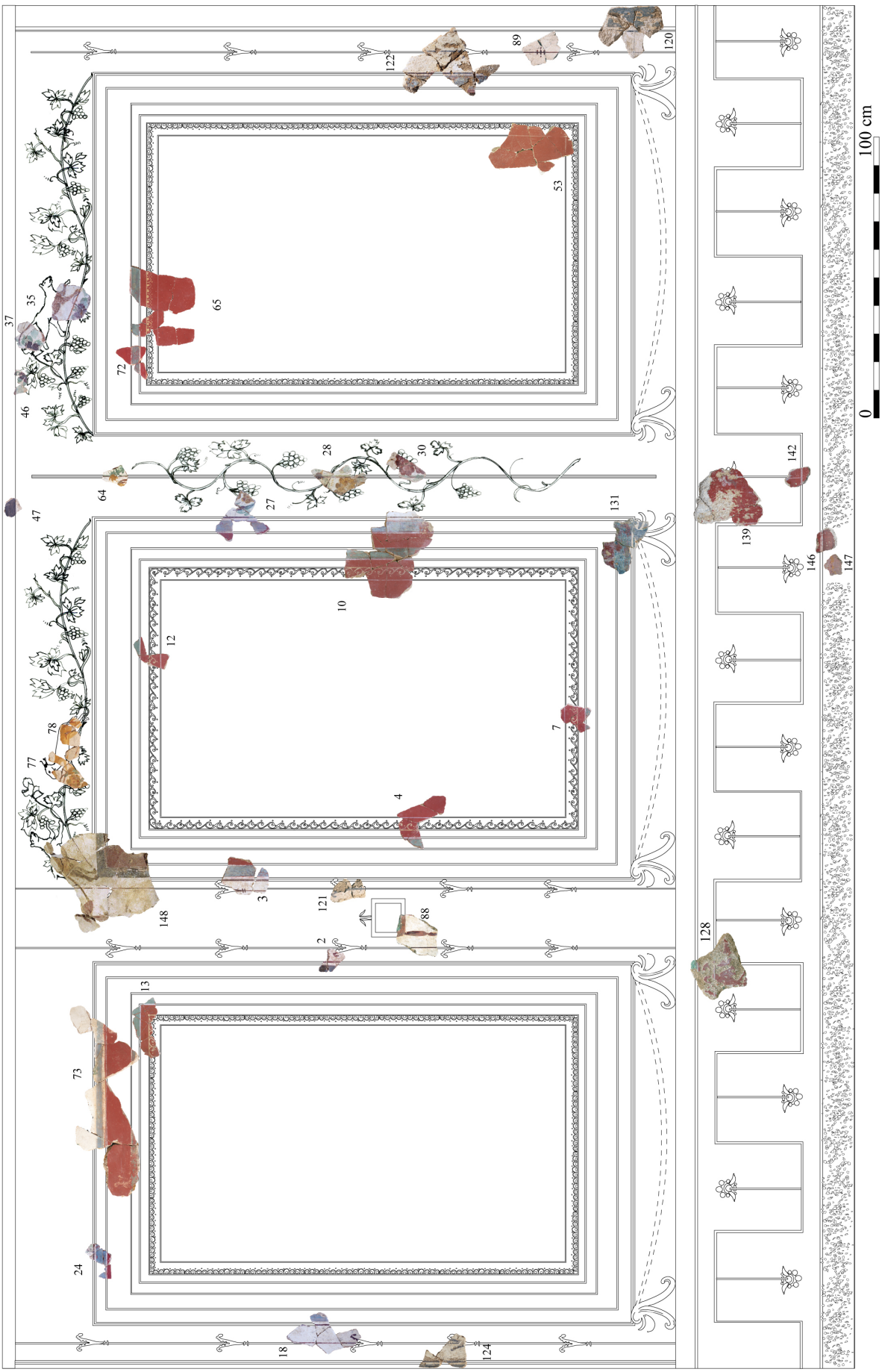

Fig. 31. Décor aux panthères, restitution partielle (J.-F. Lefèvre).

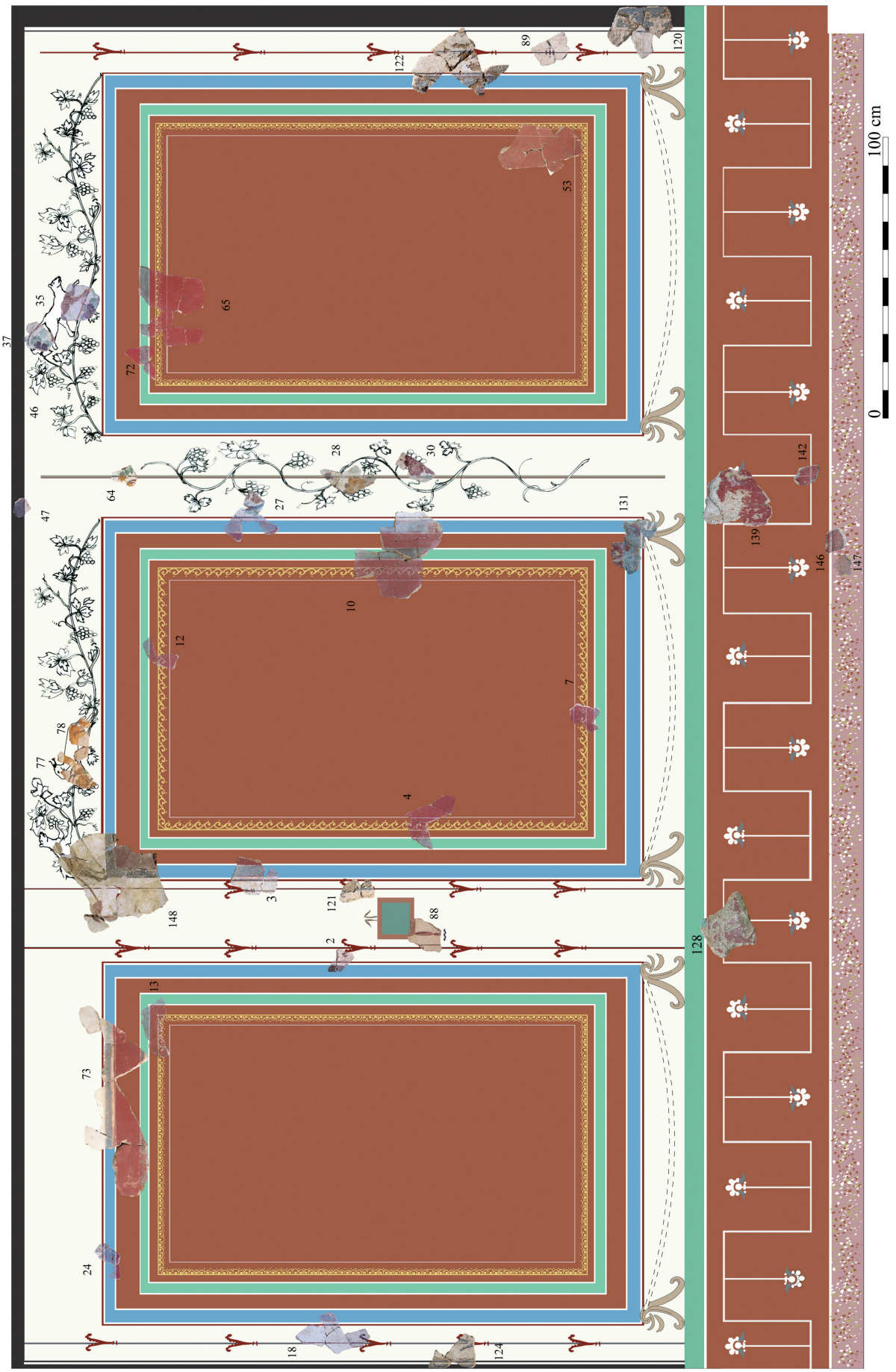

Fig. 32. Décor aux panthères, restitution des masses colorées (J.-F. Lefèvre).

Ce choix ne nous permet pas de présenter les nombreuses variantes, tant dans les motifs que dans les largeurs des différentes subdivisions. Nous proposons une restitution pour donner l'idée du décor, mais les motifs ornementaux peuvent être disposés autrement.

Comparaisons et commentaires

En zone inférieure, les tiges à collerette devaient se présenter tête-bêche dans un effet de redans décoratifs, dont nous n'avons pas la preuve formelle par un morceau-clef. Cette tige à collerette est dérivée d'un type très riche au III^e^ style pompéien, par exemple à Pompéi, dans la maison des Amours dorés (VI, 16, 7)[56]. Étant donné la présence de consoles fictives à la base de ces panneaux, on s'attendrait à ce qu'ils soient traités en forme d'édicules avec des entablements schématisés, comme sur les exemples déjà connus à la Croisille-sur-Briance[57] ou à Eu-Bois l'Abbé[58]. Toutefois, à Bon Encontre, dans la *villa* Sainte Radegonde, les panneaux sont également dépourvus d'entablement, sauf un épi d'entablement volumineux en angle tout à fait incongru[59]. Il y a manifestement une déconnexion avec le modèle architectural d'origine. La multiplicité des bandes d'encadrement des panneaux, associée à une bordure ajourée, a un caractère original. La bordure ajourée de cercles surhaussés, assez commune, peut être rapprochée de celles de la pièce H de la maison à Péristyle du Clos de la Lombarde à Narbonne[60].

La présence de vrilles et de panthères, à caractère dionysiaque, en guise de fronton, est dans la continuité des inventions du I^er^ s. en matière de rinceaux peuplés ou de frontons végétalisés ; un bel exemple en a été reconstitué à Périgueux même, pour le péristyle, dans son premier état. La vrille de vigne autour d'une tige dans les interpanneaux s'inspire d'exemples déjà connus à Mathay, le Champ des Iles et à Lyon (les Hauts de Saint-Just)[61].

En résumé, tout le décor des panthères fait réminiscence à des systèmes décoratifs du I^er^ s. réinterprétés au II^e^ s. selon la mode d'alors de surcharge décorative, mais avec l'originalité d'un fond blanc sur lequel se détachent les riches panneaux ornementés de poncifs, dont l'usage va se prolonger longtemps.

Peintures à bordure ajourée de bifols (C. A.)

Localisation des fragments

Les rares fragments de ce décor sont issus principalement des fouilles de 1973, mais une partie de ces enduits n'est pas localisable, faute de référence sur les caisses. Cependant, celles qui ont conservé des indications exploitables situent le matériel dans le comblement des salles B et C (devenues 57, 59), dans l'aile sud de la *domus* (fig. 16). A. Barbet a formulé l'hypothèse qu'il pouvait décorer l'une des salles de l'aile est, dans l'état 2 avant l'exhaussement des sols.

Observations techniques

Deux types de support ont été observés. Le premier est composé de quatre couches, dont une de tuileau ; le second conserve trois couches, et des traces de paille sont visibles au revers.

Description

Nous n'avons là qu'une partie infime d'un décor qui serait à associer avec d'autres éléments dispersés dans d'autres caisses.

De longues feuilles effilées se détachent sur un fond blanchâtre (fig. 33), sur lequel est également placé un filet rouge bordeaux orné de petites feuilles de même couleur. Une bande verte, bordée de blanc et traversée par un filet bleu orné de bifols, sépare ce champ blanc d'un champ rouge qui fait office de bordure, décoré de deux filets jaunes, face à face, à bifols pointés. La largeur de cette bordure rouge est connue (10 cm), (ex. n°15). Elle est doublée d'une deuxième bordure bleue (9,5 cm) sans motif.

Plusieurs angles de champs colorés sont conservés : contact entre les bandes verte et bleue, ainsi que des fragments en angle en ressaut, en bordure d'ouverture (porte ou fenêtre) ou en angle de paroi.

56- Schefold 1962, pl. 43.
57- Barbet 2008, fig. 361.
58- Barbet 2008, 243, fig. 379.
59- Barbet 2008, fig. 366.
60- Barbet 2008, fig. 281b.
61- Barbet 2008, fig. 397-398 et 340.

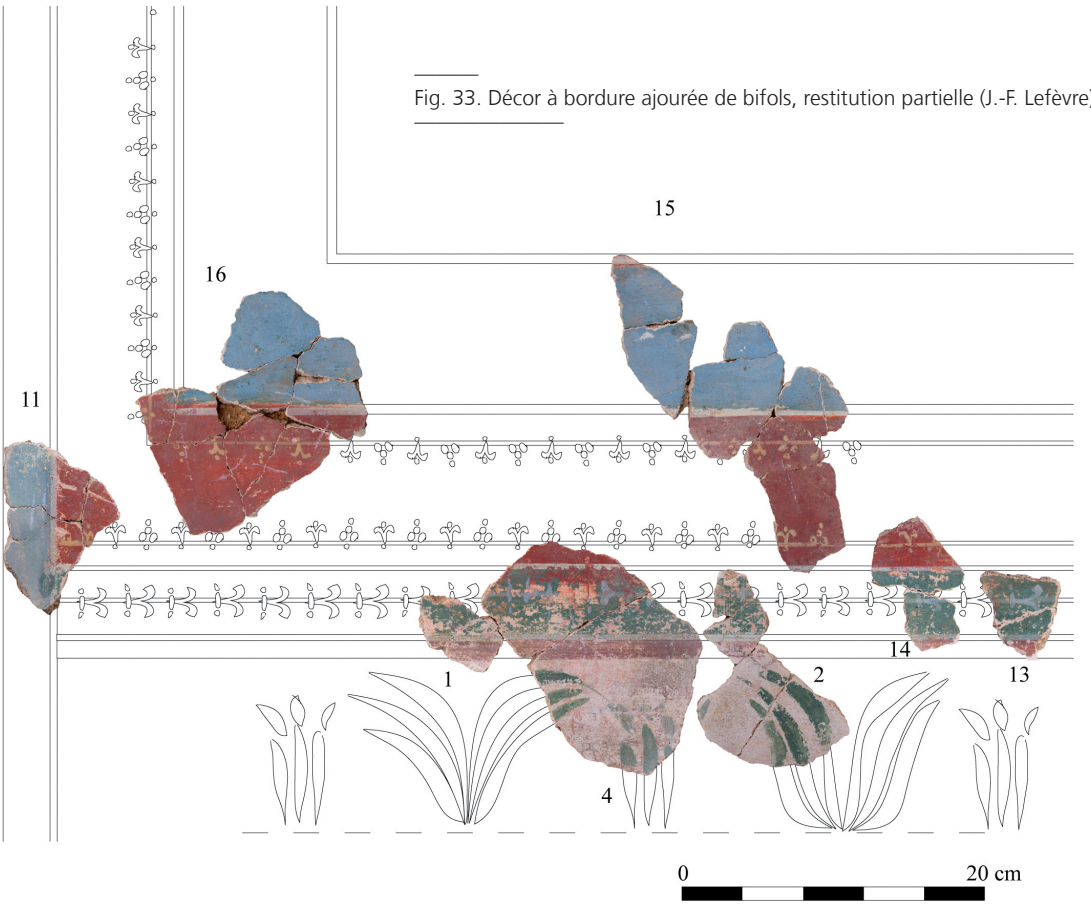

Fig. 33. Décor à bordure ajourée de bifols, restitution partielle (J.-F. Lefèvre).

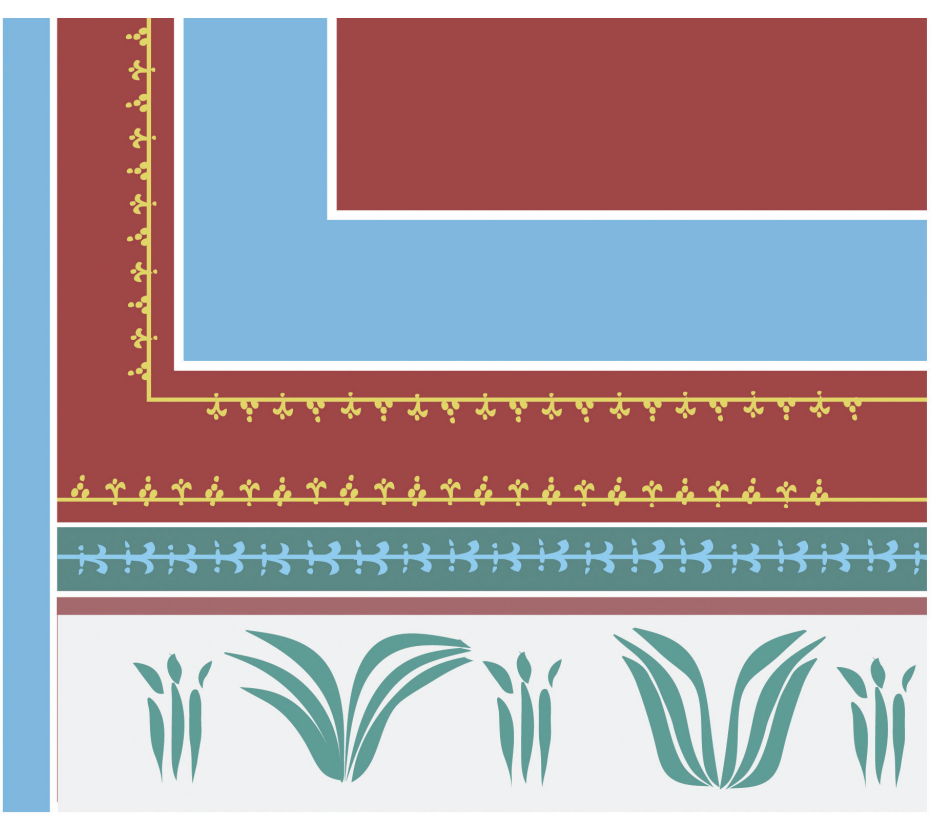

Fig. 34. Décor à bordure ajourée de bifols, restitution des masses colorées. Même échelle que fig. 33 (J-F. Lefèvre).

Restitution

Le nombre extrêmement réduit de fragments ne nous permet pas de proposer une restitution complète d'un décor. Nous avons donc choisi de présenter les séquences de décor qui sont attestées (fig. 34).

Commentaires

C'est un décor incomplet, les parties que nous avons pu observer sont des zones de décor extrêmement réduites (bordure rouge de 10 cm, bordure bleue de 9,5 cm). Les bordures sont riches (doublées, couleurs contrastées). Elles peuvent faire penser aux petits décors fins de la salle 1[62]. On peut proposer une datation à partir du milieu du Ier s. p.C.

L'état 3

Vers le milieu du IIe s. p.C., l'édifice est surélevé et agrandi, avec deux cours à péristyle au nord et une restructuration des pièces autour du grand péristyle. Le jardin est réduit par la construction de salles d'apparat le long du portique sud (fig. 16). Ses murs en contrebas sont décorés d'une peinture de jardin et la structure rectangulaire au centre d'un décor aquatique qui serait alors un terre-plein planté plutôt qu'un bassin malgré les thèmes marins employés[63].

De cet état nous avons identifié deux décors fragmentaires à imitations de marbres, qui ont fait l'objet d'une analyse comparative avec les vrais marbres de la tour de Vésone voisine, pour l'un des deux.

Décor à imitations de marbres et pilastres (S. B.)

Cet ensemble d'imitations de marbres a fait l'objet d'une première approche[64]. Au vu de l'abondance du matériel et du temps forcément trop court imparti à ce premier examen, nous avons repris l'étude, mais malgré la quantité et la taille des fragments le résultat n'a pas répondu à nos attentes, en dépit de notre acharnement. Par ailleurs, nous pensions que les assemblages allaient montrer des associations particulières de caisses[65]. Mais il est vite apparu que le matériel était trop mélangé et lacunaire ; nous avons donc privilégié le remontage et l'observation d'éléments-clefs en vue d'une compréhension globale du décor.

Localisation des découvertes

La majeure partie de cet ensemble a été découverte à l'angle nord-est du jardin de la *domus* de Vésone par l'équipe de C. Barrière et F. Sarradet[66]. Les mentions relevées sur les caisses indiquent des trouvailles de matériel dans le jardin, la salle 17, le péristyle nord et même quelques fragments dans la salle 1 (fig. 16).

Les fouilles menées en 1973 dans l'aile sud (sans autre indication), par J.-L. Tobie et M. Gauthier, ont également fourni encore des éléments qui ont rempli deux caisses.

Observations techniques

Mortiers

Nous observons quatre types de mortier, appelés M1 à M4, qui doivent relever de parois différentes, et non pas de divers secteurs d'un même mur : la plaque n°132, dont la surface peinte comprend un joint de "pontata" visible, montre bien que le support est le même d'un côté ou de l'autre du raccord horizontal[67]. Nous trouvons plusieurs types de tracés préparatoires.

Tracés préparatoires (fig. 35, 37)

Il y a des tracés incisés horizontaux (ex. n°83,124, 36), verticaux (ex. 87, 127) et circulaires (n°36) qui

62- Barbet *et al.* 2003, fig. 10-11.
63- Cf. Cl. Girardy-Caillat, historique des fouilles dans Barbet *et al.* 2003, 82-83.
64- Amadei *et al.* 2004, 8-12, fig. 41, Annexe III : pl. A-V.
65- C'est le cas des remontages du décor de marbres et de bordures ajourées ci-après et cela s'explique par le fait que cet ensemble provient de la pièce même où il a été retrouvé en remblai. Il s'agit donc d'un dépôt primaire.
66- "Dans l'angle N-E du jardin, appuyé contre le mur et reposant sur la terre végétale, un tas de décombres en grande partie constitué par les débris d'une peinture murale, en imitation de plaques de marbre blanc à striures bistres (fig. 143). Les fragments en sont parfois d'assez grande taille" (par la suite ils ont passablement souffert, piétinés alors qu'ils étaient en caisse et après la fermeture du chantier) "et d'une bonne conservation. Nous ne savons pas de quelle salle cette peinture a été enlevée : aucun fragment n'a été trouvé ailleurs.", Barrière, 1996, 90, 94, fig. 143.
67- Rapport technique d'A.Coutelas 2008 inédit.

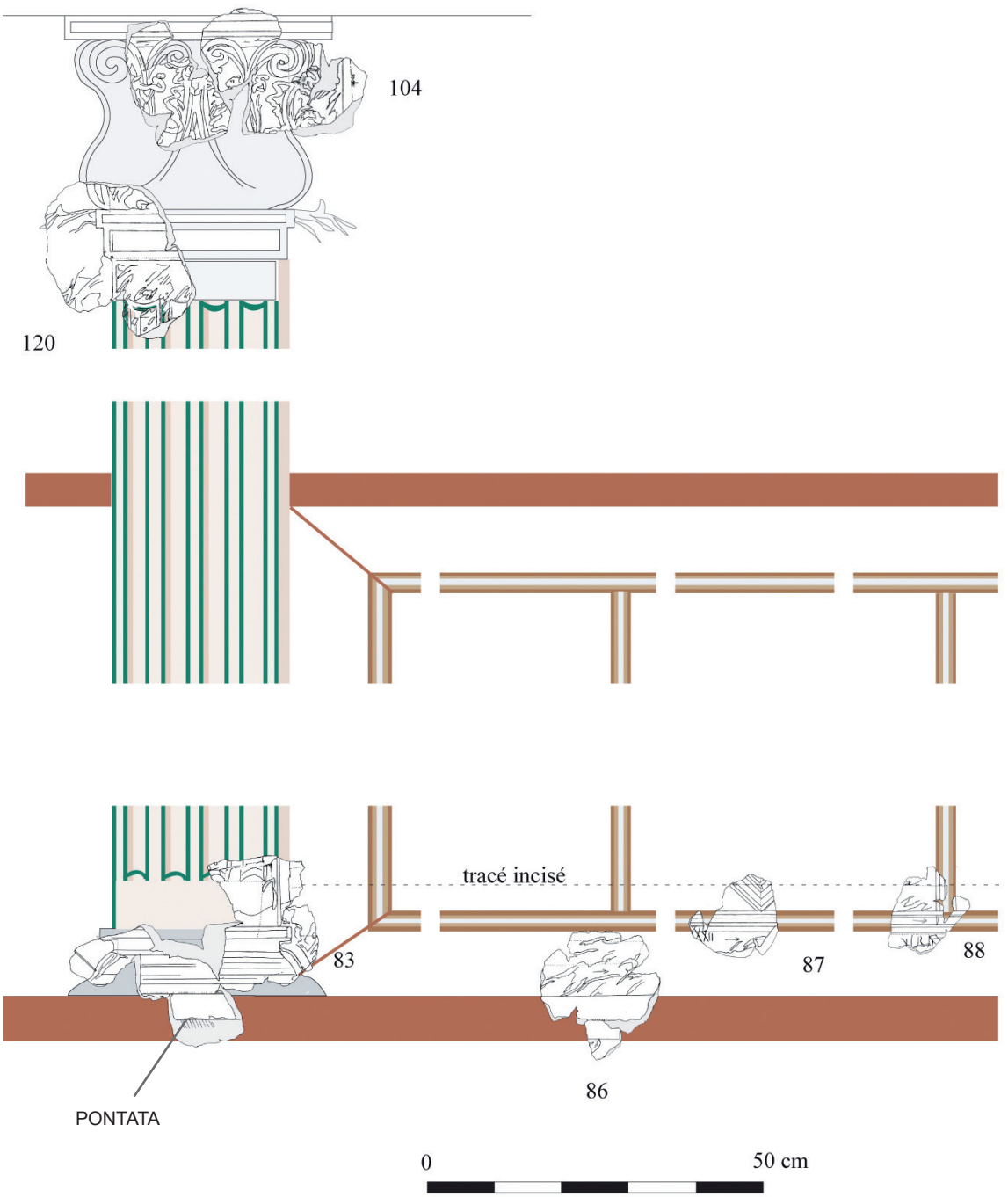

Fig. 35. Décor d'imitation de marbres à pilastres, restitution partielle d'une colonne corinthienne cannelée et panneaux (J.-F. Lefèvre).

apparaissent sous deux côtés d'un segment d'imitation de moulure (ex. n°33, 31) ; certains servent d'axes de symétrie aux formes géométriques intérieures des encadrements et permettent d'en restituer les dimensions ; d'autres enfin, horizontaux, traversent le champ, mais ne semblent pas rattachés à un élément particulier (ex. n°124). Les tracés à la cordelette bordent un côté des bandes rouges horizontales ou des côtés de segments d'imitation de moulure, ou encore servent d'axe à une mouluration verticale. De petites incisions interviennent aux angles droits d'imitations de moulure ou à la base d'un chapiteau. Enfin, des tracés peints rectilignes (ex. n°88) ou circulaires, sous les côtés des segments, ou d'éléments de chapiteau, et des points verts à proximité des angles d'imitations de moulure, dans les segments ou au départ des tracés incisés, complètent la construction des formes géométriques.

Empreintes

On distingue une empreinte circulaire avec un petit creux central, d'un diamètre de 2,2 cm, sur un fragment (n°67). Vu son emplacement dans le champ blanc à veinures vertes attribué au soubassement, il peut s'agir de l'empreinte qu'un meuble aura laissé sur le mur contre lequel il était appuyé. Par ailleurs, le peintre a dû s'appuyer contre la paroi fraîchement enduite, si l'on en croît la plaque 15, qui révèle l'empreinte d'un tissu. Ce détail tend à prouver que nous sommes bien en présence d'une exécution à fresque.

Joints de "pontate"

Plusieurs plaques ou fragments comportent des raccords de mortier, horizontaux ou verticaux. D'une manière générale, les jonctions horizontales entre deux "pontate" sont relativement régulières et ne présentent ni dépressions, ni boursouflures. Sur certaines plaques, le joint est dissimulé sous la bande rouge horizontale qui surmonte le soubassement blanc à veinures vertes (ex. n°83, fig. 35). Sur d'autres, il prend place dans un champ blanc à veinures roses, près d'un segment horizontal d'imitation de moulure. Dans ces cas-là, curieusement, ce sont les couleurs du motif qui trahissent le changement de "pontata" : les segments passent du gris-vert et gris au vert foncé et vert. En outre, le motif peut changer de taille et se décaler. Les raccords verticaux entre deux "pontate" se remarquent à certaines jonctions de parois, ou à proximité d'angles saillants, au moment où le décor change. L'abondance et la place de ces joints indiquent bien un décor de grande ampleur qui a nécessité de nombreuses reprises du chantier. D'ailleurs, certaines plaques montrent des réfections, et peut-être même un réaménagement postérieur.

Réfections ou réaménagements postérieurs

Description

Dans cet ensemble, terriblement lacunaire, ce sont les griffures et les *graffiti*, visibles sur les fragments, qui nous permettent d'assurer que les plaques à fond blanc et à veinures vertes constituent bien le soubassement de ce décor. Y avait-il des éléments de plinthe ? Nous n'en avons aucune trace. Faut-il envisager d'autres matériaux en guise de plinthe, tels que placages ou registre de mortier de tuileau ? Nous n'en avons aucune preuve.

Au-dessus de ce champ blanc à veinures vertes prend place une bande rouge de largeur variable, jusqu'à 6,5 cm (ex. n°86) qui court sur toute la longueur de la paroi (fig. 35). Sur cette bande reposent les bases de pilastres qui rythment le décor et soutiennent la corniche sommitale. La plaque n°83 montre une de ces bases, qui semble se composer d'une plinthe carrée, surmontée d'une doucine renversée, d'une scotie et d'un tore[68]. La largeur du fût peut être assurée à l'aide de la plaque n°119 qui comprend un angle de paroi agrémenté d'un demi-pilastre de 12 cm de large, comptant cinq filets (fig. 38). Au final, un fût complet (24 cm de large), est composé de cinq paires de filets gris-vert définissant quatre cannelures, qui débutent 8 cm environ au-dessus de la base. Il est couronné d'un chapiteau corinthien, aux éléments bien reconnaissables (ex. n°104), dont les extrémités saillantes (volutes, abaque) apparaissent en perspective (fig. 35, 38). En outre, un des côtés des pilastres est ombré d'une bande rose (1,7 cm de large). Quant à la corniche sommitale, qui s'appuie sur les chapiteaux, elle se décline en une première bande rose en guise d'ombre (2,4 cm de large), puis en deux paires de bandes et

68- À rapprocher peut-être d'une base à doucine, Ginouvès 1992, 73, pl. 38, n°4.

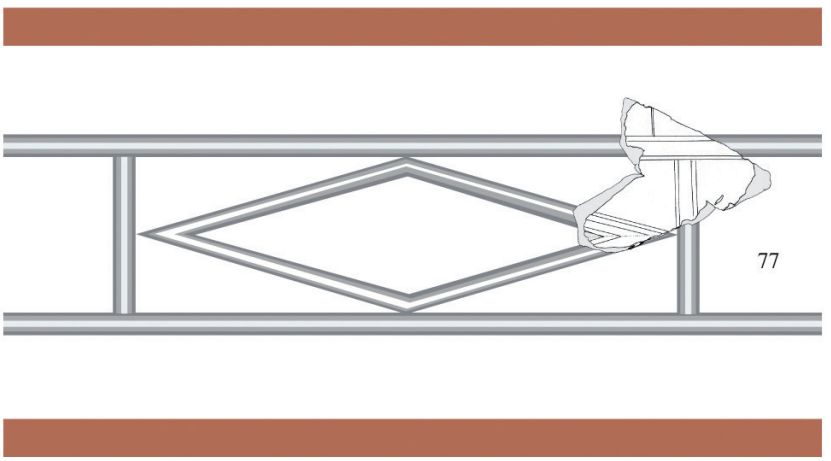

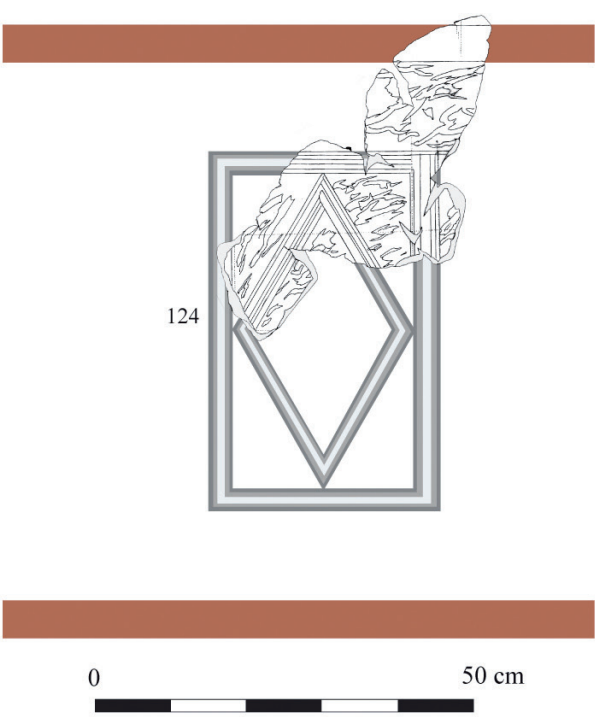

Fig. 36. Décor d'imitation de marbres à pilastres, restitution de compartiments à losanges couché ou dressé (J.-F. Lefèvre).

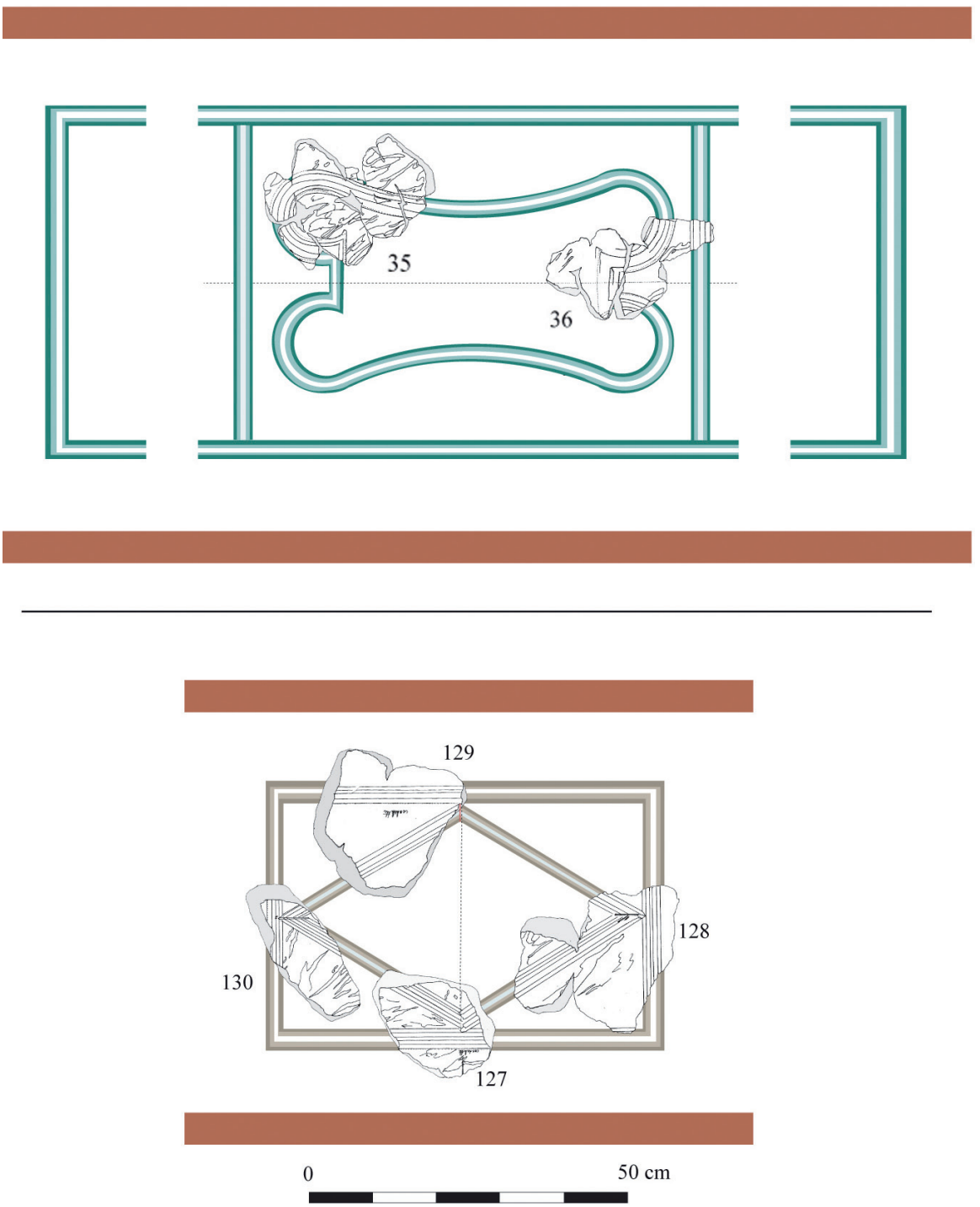

Fig. 37. Décor d'imitation de marbres à pilastres, restitution de compartiment "à coussinet" ou à losange couché (J.-F. Lefèvre).

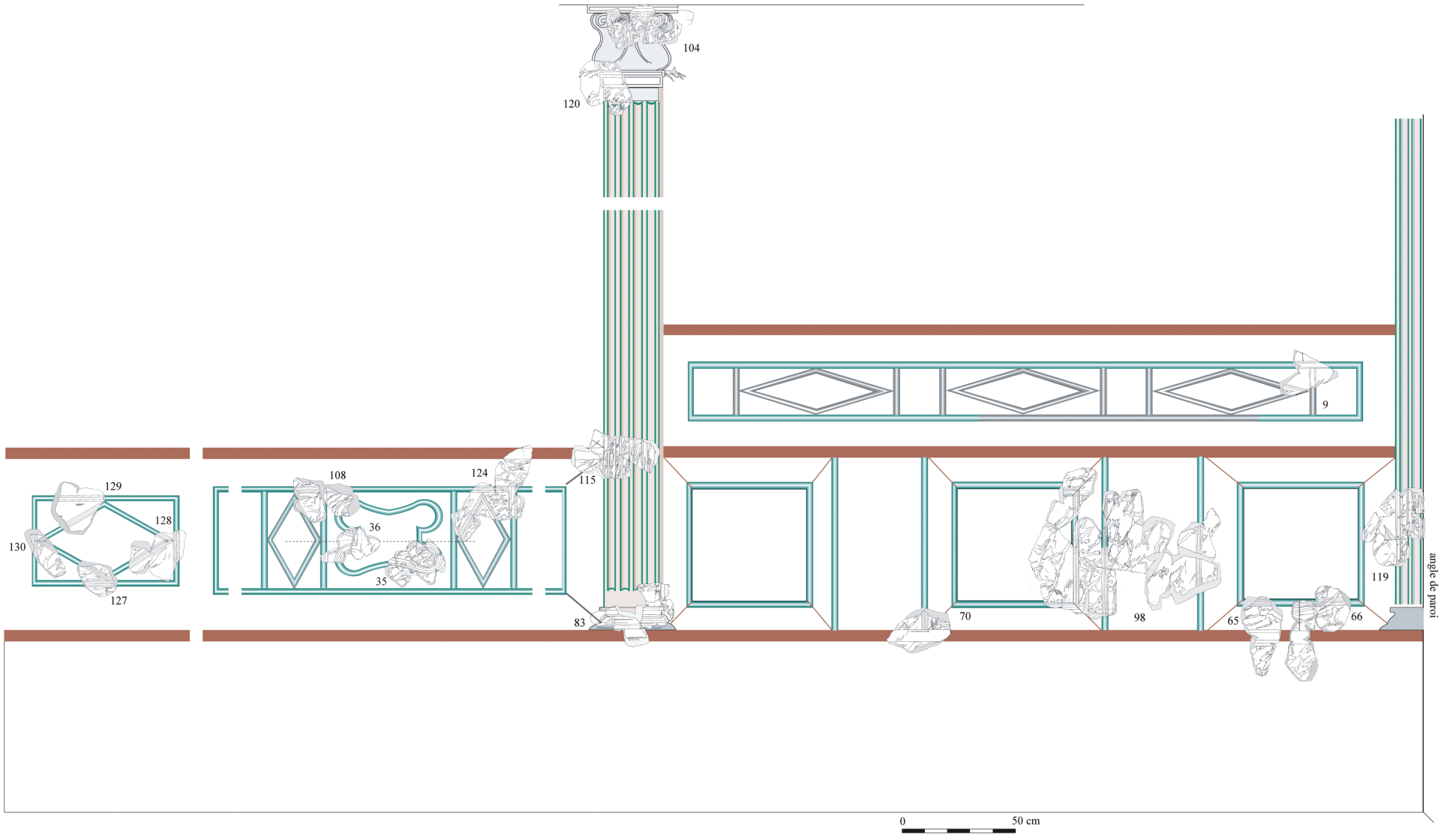

Fig. 38. Décor d'imitation de marbres à pilastres, essai de restitution de l'élévation d'une paroi (J.-F. Lefèvre).

filets beiges (larges de 2 à 2,4 cm) sur fond blanc (ex. n°51, 53).

Entre les pilastres, des imitations de plaques moulurées à fond blanc et à veinures roses s'ordonnent en registres horizontaux, séparés par des bandes rouges. Les moulures y sont systématiquement représentées à l'aide de deux doubles filets symétriques, aux tons foncé et clair (par exemple vert foncé et vert clair), séparés par un filet blanc, simulant le modelé en creux des gorges. Guidées par des tracés préparatoires peints, incisés, à la cordelette ou par de petites incisions, elles dessinent des quadrilatères, dans lesquels peuvent s'inscrire des figures géométriques de tailles diverses. Parmi celles-ci, on recense des losanges couchés (ex. n°77, 127-130) ou dressés (ex. n°124), des carrés sur la pointe et, forme tout à fait originale, des rectangles aux angles arrondis, aux petits côtés rectilignes et aux grands côtés concaves à "coussinets" (ex. n°35-36). Notons qu'il n'y a pas de cercles.

Les remontages nous ont permis de déterminer les hauteurs de ces quadrilatères. Sur la plaque n°98 on voit les trois côtés d'un quadrilatère, dont la hauteur fait 55 cm, flanqué à 10,5 cm d'un premier segment vertical isolé, puis, 40,5 cm plus loin, d'un second (fig. 38). On peut restituer un module comprenant un quadrilatère, peut-être carré ou rectangulaire, de 55 cm de haut, qui se loge entre deux segments isolés verticaux. Les angles du quadrilatère sont reliés, aux jonctions entre bandes rouges horizontales et segments verticaux, par des traits obliques rouges. Il ne semble pas y avoir de figure intérieure. Partant, comme la plaque n°98 montre deux segments verticaux séparés par un espace libre de 40,5 cm, il nous est loisible de proposer une séquence minimale de deux modules, de part et d'autre d'un champ vide. La plaque n°108 montre l'enchaînement d'un rectangle à "coussinets" à droite d'un losange dressé (fig. 38).

Ce décor comporte encore des imitations de moulures verticales, situées entre une bande rouge recouvrant un joint de "pontata" et un angle saillant de paroi, qui appartiennent au minimum à deux aménagements distincts. Le premier montre un champ blanc à veinures vertes et une bande rouge horizontale, limités par un bandeau rouge vertical (7,7 cm), une bande beige (2,5 cm) et trois groupes de trois filets et bandes beiges simulant des moulures, en bordure d'un angle saillant. Le second présente un faciès équivalent. Ces deux séquences apparaissent peut-être de part et d'autre d'une même embrasure, mais peuvent aussi s'associer à des baies différentes. Remarquons la présence constante de la bande rouge qui encadre la mouluration[69].

Restitution

Zone inférieure

On l'a vu, le soubassement de ce décor est composé d'un champ blanc à veinures vertes. Les fragments subsistants ne nous permettent que d'établir une hauteur minimale de 29,6 cm (n°2). Toutefois, les griffures et les *graffiti* visibles sur le fond blanc et la bande rouge qui le surmonte, comme celle de ce gladiateur juste au-dessous (ex. n°20)[70] ou le chiffre XXII sur le n°87 (fig. 35), peuvent suggérer une hauteur de zone de 70 à 100 cm. Autre détail intéressant, l'empreinte circulaire laissée par un meuble à situer 9,6 cm sous la bande rouge, déjà signalé (n°67).

Zone moyenne

Concernant la zone médiane qui superpose des registres de plaques moulurées fictives, plusieurs indices nous permettent de distinguer les éléments susceptibles de se loger dans le premier registre au pied des pilastres : les joints de "pontata" sous une bande rouge, et, encore une fois, les griffures et les *graffiti*. Nous pouvons imaginer que les losanges couchés faisaient partie d'une sorte de frise surmontant les quadrilatères de plus grandes dimensions, sans en avoir la preuve par un morceau-clef (fig. 38).

Partant de là, il est légitime de penser que ces éléments aient pu se répéter à plusieurs reprises tout au long de la paroi, sans que nous puissions proposer des séquences certaines. Au-dessus de ces registres, il est probable que de grands panneaux à imitations de marbres clôturaient la paroi en zone supérieure.

Comparaisons

Il s'agit de marbres très communs et peu variés, de simples veinures en vert ou en rose, accompagnés de baguettes moulurées rendues par des dégradés de gris ou de vert, éclairées de blanc au centre. Les fi-

69- Cf. Tardy *et al.* 2011, 119 , fig. c, d, e.
70- Cf. Barbet & Fuchs 2008, 82, 91-92, fig. 73 et n°29.

gures de losanges ou de carrés sur pointe sont inscrites dans des quadrilatères dont les angles sont souvent biseautés. Les biseaux d'angle semblent caractéristiques de la peinture murale à une époque assez tardive car on le rencontre surtout au IIIe s. p.C.

Citons Zeugma et la maison de Poséidon, pièce 23, où les panneaux comportant des figures de femmes sont biseautés, le péristyle P9, où l'on retrouve le même trait pour les panneaux et aussi pour les compartiments de plinthe correspondant à une réfection de la paroi peu avant le milieu du IIIe s. vraisemblablement[71]. Également au chantier 9, dans la maison des *Graffiti*, on retrouve cet effet de biseau, toujours pour donner l'illusion de plaques de revêtement pour les compartiments de plinthe[72]. D'autres comparaisons ont été tentées qui sont plus lointaines[73].

La composition – qui ne se laisse pas saisir de façon complète – montre des superpositions de compartiments, ordonnés par rapport à des pilastres monumentaux. La formule décorative de carrés sur pointe, ou de losange dressés ou couchés, est banale alors que le quadrilatère à angles arrondis et côtés verticaux resserrés à "coussinets" n'a pas encore de parallèle.

Le traitement des veinures se veut réaliste et reproduit deux types de marbres, vert et rose. De même, les baguettes moulurées fictives sont très uniformes, leur exécution est un peu mécanique et répétitive, dans la même gamme de vert ou gris, parfois de beige ou de rose. Cette répétition et ce manque de fantaisie chromatique peuvent s'expliquer par l'imitation d'un véritable modèle architectural et un parallèle a été établi avec le décor de marbres de la Tour de Vésone voisine[74]. On y retrouve les mêmes "baguettes" rouges, les mêmes colonnes cannelées à chapiteaux corinthiens[75]. L'hypothèse d'une copie d'un édifice public est évidemment intéressante et le rôle d'auto-représentation qu'affiche les élites urbaines dans leur *domus* est préférable à l'idée d'une *schola* proposée antérieurement[76].

71- Voir Barbet *et al.* 2005, pl. C, G.
72- *Ibid.* pl. N.
73- Cf. Tardy *et al.* 2011, comparaisons avec Charleville-Mézières et Chartres, 118-119, ainsi que la référence avec le IIe style pompéien, 120.
74- Cf. Tardy *et al.* 2011, 111-124, fig. 8 à 10.
75- *Ibid.*, fig. 5-6.
76- Bouet 2011, 241-250.

Décor aux marbres fictifs et bordures ajourées (S. B.)

Localisation du décor

Seules quelques caisses comportaient une mention de leur lieu de découverte, soit la salle 17 située près de l'angle nord-est de la maison. Les fragments de son décor pariétal (et du plafond) ont été retrouvés dans le remblai de comblement de l'hypocauste (fig. 16). Par ailleurs, les caisses ont livré des fragments appartenant à plusieurs types de mortier. Nous avons déterminé trois ensembles d'une certaine importance, qui relèvent de la salle 17, ainsi qu'un quatrième, qui, curieusement, se réfère au décor du premier état de la salle 9. Parmi les trois groupes attribués à la salle 17, deux d'entre eux appartiennent au même décor pariétal, tandis que le troisième, très fragmentaire et brûlé, révèle les éléments d'un décor à réseau et un revers de mortier qui conserve parfois les empreintes d'un lattis de bois. Selon toute vraisemblance, nous sommes en présence du plafond de la salle 17. Toutes les caisses contiennent un mélange des groupes différents de mortier.

Observations techniques

Mortier

Ce décor comprend deux types de mortier, appelés 1 et 2. Le passage de l'un à l'autre se fait par le biais d'un joint de "pontata" horizontal, qui traverse un registre à fond blanc haut placé, orné de panneaux, de colonnes et d'encadrements de bordures ajourées[77].

Le mortier 2 de la zone moyenne est de même composition que le mortier 1 de la partie inférieure, mais d'épaisseur différente, sauf l'existence d'une couche supplémentaire, qui paraît similaire à la dernière couche du support de mortier de l'ensemble du plafond. Il est tout à fait possible que cette couche, orangée, ait été appliquée sur le lattis du plafond et sur la partie la plus haute des murs. Aussi pensons-nous que les fragments du décor pariétal

77- Contrairement à ce décor du deuxième état de la *domus*, les décors du premier état camouflaient soigneusement leur joint de "pontata" sous le podium fictif séparant les zones inférieure et médiane du décor et placé à moins d'un mètre du sol.

qui conservent encore des traces de ce type de mortier, devaient se situer en haut de paroi. Un élément d'angle obtus, appartenant certainement à une baie, en fait partie.

Tracés préparatoires

Le tracé incisé rectiligne ou circulaire, caractéristique des décors du premier état de la *domus* de Vésone, semble avoir disparu au profit d'incisions ressemblant souvent à de petits repères très discrets, qui marquent les limites d'un motif ou d'un espace à peindre, comme à l'angle formé par la plinthe et la bande d'angle de paroi (n°1). Quelques petits traits incisés, en-dessous d'un compartiment de nodules rouges auréolés de rose orangé à veinures rouges, en marquent le milieu (n°2). On observe aussi des trous de compas au centre du cercle de porphyre orangé de la plaque n°24, et sur les bordures ajourées incorporant des trois-quarts de cercles superposés (fig. 40).

Nous avons également détecté un certain nombre de tracés imprimés à l'aide d'une cordelette. Ceux-ci peuvent être verticaux et intervenir sous les doubles filets bordant les grands compartiments du premier registre, ou horizontaux et souligner les côtés de la bande rouge, de même que les doubles filets.

Conservation des motifs

Globalement, les fragments des deux groupes présentent un décor compréhensible, même si beaucoup d'entre eux montrent des traces de l'action du feu : mortier passant du beige au rosé, couleurs virées, fond blanc devenu grisâtre. Par ailleurs, des concrétions calcaires ont également altéré la surface des fragments, rendant parfois difficile la lecture des motifs.

Description et restitution (fig. 40)

Plinthe et premier registre de marbres fictifs

Ce décor débute par une plinthe rouge de 46 cm, surmontée d'un compartiment rouge orangé moucheté de blanc, figurant un porphyre rouge, qui est entouré d'un double filet rose clair et rose (n°1). Comme nous n'avons pas trouvé d'élément géométrique susceptible de s'associer au porphyre, nous pensons que le compartiment était une imitation de plaque de porphyre unie.

Une colonne marron rouge, à chapiteau toscan, le sépare d'un autre compartiment à nodules auréolés de rose orangé à veinures rouges (n°4, 5) et à filet d'encadrement intérieur (fig. 39a, b). Ce compartiment comprend un cercle inscrit dans un losange dressé, orné d'un fond vert à nodules vert foncé (ex. n°10 ; 37), mais qui dépasse les limites du losange au point d'en cacher les angles latéraux (n°8). Les extrémités inférieure et supérieure du losange s'arrêtent au milieu du bord du compartiment (n°2). Le cercle, le losange et les limites intérieure et extérieure du compartiment de nodules rouges auréolés sont bordés de doubles filets. Ces doubles filets symétriques sont séparés par un filet blanc et ils comprennent chacun un ton foncé extérieur et un ton clair intérieur pour simuler une moulure.

Proportionnellement, les fragments et les plaques montrant des nodules rouges auréolés à veinures rouges (ex. n°14, fig. 39c) et des éléments de porphyre nous semblent les plus nombreux. Mais il existait d'autres types de compartiments incluant des formes géométriques, dont des compartiments verts à inclusions brunes, et d'autres à figure géométrique non déterminée. À l'heure actuelle, nous avons trop peu de fragments de ces types pour pouvoir reconstituer leur schéma. Ces compartiments en imitation de placages, voire d'*opus sectile*, sont systématiquement encadrés d'un double filet et placés dans un registre scandé par des colonnes toscanes d'une largeur de 11, 5 cm, qui supportent une bande rouge de 3,5 cm. Celle-ci sépare le premier registre de placages fictifs d'un second, que l'on entrevoit sur la plaque n°4 (fig. 39a, 40).

*Deuxième registre de marbres fictifs (*fig. 40*)*

Ce nouveau registre est composé de compartiments simulant des marbres à veinures, placés les uns à côté des autres. Nous avons distingué quatre types qui comprennent tous un filet d'encadrement intérieur. Nous pouvons même en entrevoir le rythme : fond rose foncé à veinures rouges (n°44) ; fond vert à veinures vert foncé incluant un cercle de porphyre rouge orangé, à bordure blanche mouchetée (n°24) ; fond blanc à veinures rouges (n°16) ; fond blanc à inclusions et veinures vertes, rouges et marron incluant un cercle de porphyre rouge orangé, à bordure blanche mouchetée. Quelques plaques montrent une variante concernant le cercle de porphyre rouge à bordure mouchetée : la bordure blanche de ce cercle peut être parsemée de traces faites par une éponge. Chaque compartiment est en-

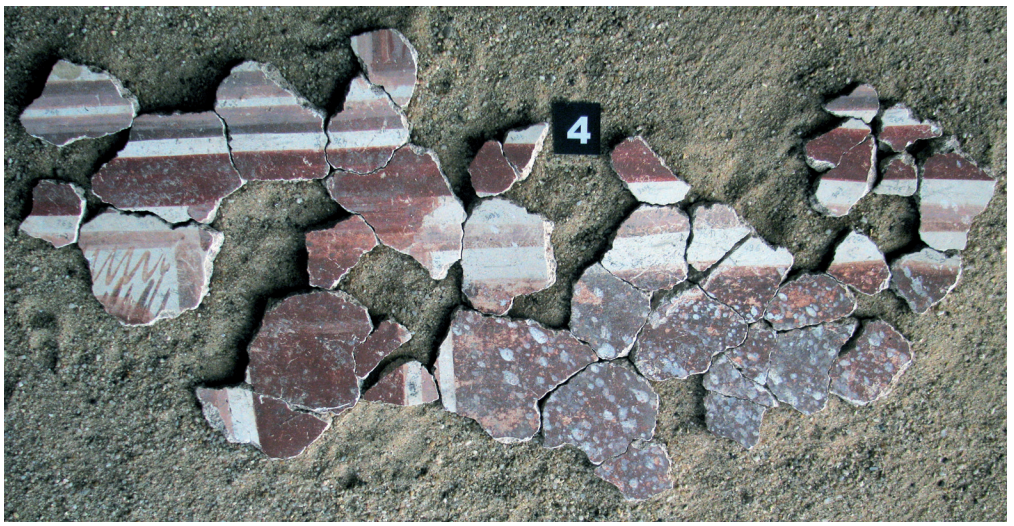

Fig. 39**a**. Décor aux marbres fictifs et bordures ajourées, compartiment à nodules et compartiment à porphyre séparés par une colonne à chapiteau toscan (n°4) (cl. A. Barbet).
Fig. 39**b**. Décor aux marbres fictifs et bordures ajourées, compartiment à prophyre et colonne à chapiteau toscan (n°5) (cl. A. Barbet).
Fig. 39**c**. Décor aux marbres fictifs et bordures ajourées, compartiment à nodules (n°14) (cl. A. Barbet).

0 10 cm

Fig. 39**d**. Décor aux marbres fictifs et bordures ajourées, pieds nus d'un petit personnage (n°25) (cl. A. Barbet).
Fig. 39**e**. Décor aux marbres fictifs et bordures ajourées, cratère à anses à volutes (n°32) (cl. A. Barbet).
Fig. 39**f**. Décor aux marbres fictifs et bordures ajourées, bordure ajourée à cercles sécants (n°81) (cl. A. Barbet).

cadré d'un double filet, généralement marron et rose, tandis qu'un second double filet, aux couleurs inversées, entoure le registre complet. Au-dessus, on distingue une deuxième bande rouge horizontale de 3,5 cm (ex. n°16).

Registre de panneaux blancs à bordures ajourées et interpanneaux

Cette deuxième bande rouge sert d'appui à une bordure ajourée, une bande bleu-noir ou vert-rouge, une bande verte (n°57), une colonne modelée (n°66), une double bande bleue et enfin un filet rouge bordeaux (ex. n°55). Tous ces éléments sont, bien entendu, verticaux, et doivent se combiner entre eux pour former l'encadrement d'un panneau et d'un interpanneau (non placés sur l'essai de restitution, fig. 40).

Nous saisissons une séquence à peu près sûre grâce à trois éléments (n°58, 169, 68) de gauche à droite, une bande marron qui serait une demi-colonne, puis un filet vert, suivi d'une bordure verte et d'une bordure ajourée de demi-cercles sur fond blanc. Ils constituent vraisemblablement le bord gauche d'un panneau à fond blanc à bordure ajourée et mesure 36 cm de large (fig. 40). À droite, après la même série de bordure ajourée et de filets, et au-delà d'une colonne modelée marron à filet blanc central, devait se placer un champ blanc d'interpanneau, bordé d'une double bande, bleue ou verte selon les échantillons, et d'un filet marron, dont la largeur n'excédait pas 30 cm (n°66).

Il existe des variantes, dont des éléments de bordures ajourées constituées de trois-quarts de cercles superposés qui semblent s'associer régulièrement à un angle rentrant (ex. n°81, fig. 39f).

Un chapiteau couronne la colonne modelée (ex. n°84) et doit supporter un entablement composé de bandes et filets successifs (n°116-117, 119, 121, 122). La plaque n°178, non représentée, comprend un tronçon horizontal de bordure ajourée, et deux filets verts verticaux, dans lesquels il faut reconnaître les rubans d'un objet suspendu. Près de la bordure, quelques menues traces vertes matérialisent ce qu'il reste d'un nœud.

L'interpanneau est orné d'un filet orangé qui fait office de tige et qui est agrémenté de bouquets de feuilles (n°98), de losanges (n°91), ou de formes ovoïdes (n°90) accompagnés de rubans verts.

Quant aux panneaux, ils servaient d'appui à plusieurs sujets (fig. 39d, e). L'un d'eux est un cratère (n°32), mais il y avait aussi des petits personnages nus et ailés, sans doute des Amours (n°25), qui devaient être en pleine action sur la bande rouge.

Registre supérieur

À ce dernier registre doit revenir un autre type de bordure ajourée, agrémentée de longues feuilles vertes (n°94), qui semble reposer sur la dernière bande d'un entablement ou d'une éventuelle corniche. D'autre part, un angle obtus et un angle droit soulignés de bandes rouges (ex. n°124-125), qui pourraient bien appartenir à des baies, doivent se situer à ce niveau. Du reste, le revers du fragment à angle obtus comporte des traces de mortier orangé, que l'on rapprocherait de la dernière couche de mortier du plafond (voir supra). D'autres fragments à mortier orangé portent des courbes vertes qui ont fait penser à des dos de dauphins, mais l'hypothèse n'est pas étayée suffisamment par ces traces.

Dimensions et restitution

En somme, tout cela esquisse une composition complexe, caractérisée par une zone inférieure où se superposent une plinthe imposante de 0,46 m de haut. Lui succède un premier registre d'imitation d'*opus sectile*, où alternent compartiments de porphyre rouge orangé et compartiments de nodules rouges à cercle inscrit dans un losange, séparés par une colonne toscane de 0,12 m de large. Grâce au diamètre d'environ 0,51 m du cercle inscrit, le losange dressé devait mesurer 1,53 m de haut, doubles filets d'encadrement compris. Notons que les dimensions restituées montrent un diamètre équivalent au tiers de la hauteur du losange. Quant à la largeur de ce même compartiment, elle ne peut pas être inférieure à 0,90 m, puisque la plaque n°8 ne comporte pas de trace du filet d'encadrement intérieur sur son bord (fig. 40). Au-dessus, prennent place les compartiments à veinures. Le disque de la plaque n°24, dont on connaît le diamètre (0,34 m), a permis de déterminer une hauteur de compartiment de 0,44 m, doubles filets compris.

La zone médiane comprend vraisemblablement une alternance de panneaux blancs encadrés par une bordure ajourée et d'interpanneaux à fine hampe rythmée par des formes géométriques et des

Fig. 40. Décor aux marbres fictifs et bordures ajourées, essai de restitution (J.-F. Lefèvre).

bouquets de feuilles. Ils sont séparés par des colonnes, accompagnées de doubles bandes vertes ou bleues qui soutiennent un entablement imposant. Ces divers sujets, placés sur la bande rouge sur laquelle repose les panneaux, restent très lacunaires, mais peuvent être restitués entre 0,30 et 0,40 m de haut et contribuent à l'animation de cet espace. Au-dessus, prend place une zone supérieure où l'on situe également des éléments de bordure, ainsi que des fenêtres.

Au total, du bas de la plinthe jusqu'au sommet du vase qui repose sur le bas d'un panneau à bordure (n°32), cette partie inférieure du décor, dont le mortier 1 est le support exclusif, mesure 2,97 m de haut, soit exactement 10 pieds. Il faut imaginer au moins le double pour la zone moyenne et supérieure, soit presque six mètres de haut pour un local en proportion telle que constitue la salle à hypocauste n°17.

Comparaisons stylistiques

Marbres fictifs

Il convient en premier lieu de rappeler les ressemblances qu'on a pu observer sur cet ensemble et sur le décor d'imitations de marbres et pilastres précédemment décrit.

Partition de l'espace

On retrouve une même partition de l'espace à l'aide de bandes rouges horizontales définissant des registres, du moins dans les zones consacrées aux imitations de marbres de la zone inférieure. À Boult-sur-Suippe (Marne), des bandes rouges apparaissent également, mais elles cloisonnent complètement chaque panneau de marbres fictifs[78]. En fait, ces bandes rouges horizontales apparaissent dans de nombreuses compositions, plus simples, pour séparer la zone inférieure de la zone médiane, comme dans le cryptoportique de Buchs[79].

Moulures à effet de relief

D'autre part, dans les deux décors d'imitations de marbre, on représente les moulures à l'aide de deux doubles filets symétriques, au ton foncé à l'extérieur, clair à l'intérieur, séparés par un filet blanc. Cette mouluration se conçoit aisément sur les fonds blancs à veinures roses de l'ensemble du péristyle, où les moulures constituent la décoration, en matérialisant les parties en creux et en saillie des formes géométriques. En regard, elle paraît un peu excessive sur les registres de marbres fictifs de la salle 17, où elle sert d'encadrement à tous les compartiments et aux formes inscrites dans les plus grands d'entre eux. On peut, en effet, s'interroger sur l'effet de relief que devaient donner ces moulures fictives assez épaisses, chargées de cantonner des marbres au décor très dense. Cela donne l'impression que l'on s'est inspiré d'un procédé, adéquat dans un certain contexte, mais qui se révèle inapproprié dans un autre.

Sur le décor de Charleville-Mézières, des moulures semblables apparaissent, mais de façon plus mesurée et réaliste : dans un compartiment de porphyre rouge, quatre traits successivement rouge bordeaux et rose (depuis l'extérieur) dessinent des losanges aux angles remplacés par des demi-cercles. Cette alternance de traits accentue l'effet de volume sur ce fond uniforme[80]. Par ailleurs, l'encadrement des compartiments est seulement constitué de deux filets brun et blanc pour marquer le relief[81]. Ce simple jeu d'ombre et de lumière semble la norme pour donner du relief aux placages et aux formes géométriques intérieures des imitations de marbres colorés.

Différences entre les deux imitations de marbres de Périgueux

On constate également une certaine complémentarité entre le décor du péristyle et la zone inférieure de la salle 17. Comme on l'a dit supra, au péristyle revient le principe de la plaque moulurée fictive à forme inscrite et, à la salle 17 l'*opus sectile*. Dans l'ensemble d'imitations de marbres et pilastres attribué au péristyle (fig. 38) on a distingué des losanges dressés ou couchés, des carrés sur la pointe, des rectangles aux angles arrondis "à coussinets", mais, à notre connaissance, pas un seul cercle véritable. En revanche, dans l'ensemble aux marbres fictifs et aux bordures ajourées, le cercle est prédominant dans les deux

78- Allag *et al.* 1988, 100 et 103.
79- Horisberger 2004, 166, fig. 212, a et c.
80- Groetembril 2004, 5, fig. 27-28, 31-36.
81- Groetembril 2004, fig. 12.

registres. Enfin, au péristyle, les tons clairs et la structure aérée dominent, et à la salle 17, des panneaux denses à la tonalité rouge.

Par ailleurs, on a le sentiment que ces deux espaces n'ont pas pu être conçus par les mêmes personnes. Ordre, cohérence et méthode, jusque dans les tracés préparatoires, semblent régir la composition architecturale du péristyle, tandis que la salle 17 témoigne d'un programme ostentatoire mariant deux options décoratives, qui ne fonctionnent habituellement pas ensemble.

En effet, l'organisation générale de ce décor s'intègre partiellement dans une série de plus en plus étoffée de compositions imposantes comportant une zone inférieure en imitation de placages de marbres de plus de 2 m de haut. Ces décors peuvent se poursuivre par un registre d'architectures fictives associées à une mégalographie, comme à Charleville-Mézières, ou, plus rarement, par un système à réseau, comme à Narbonne. Or, le décor à imitations de marbres et pilastres se distancie de ces deux possibilités par le fait qu'il comprend une zone médiane ornée d'un rythme traditionnel de panneaux et d'interpanneaux, à mi-chemin entre l'architectural, qui se résume à des colonnes supportant un entablement, et l'ornemental.

Toutefois, sa zone inférieure a plusieurs points communs avec celles des autres ensembles, en particulier au niveau des dimensions. Dans le décor de la pièce B de la maison III du Clos de la Lombarde à Narbonne, qui allie un système à réseau à une zone inférieure en imitations de marbres, cette dernière a des mesures très proches de celles du décor pétrucore : au-dessus d'une plinthe gris-rose mouchetée d'une hauteur de 45 cm, prennent place des orthostates simulant du marbre de Chemtou, encadrés de bandeaux de porphyre rouge moucheté de rose et mesurant environ 155 cm de haut ; ils alternent avec de larges bandes verticales de porphyre vert et ils supportent un registre de carreaux de 38 cm de haut imitant du marbre de Carystos[82]. Si on enlève la largeur des bandes rouges et des moulures fictives, la hauteur de la plinthe et des deux types de compartiments d'imitations de marbres de la salle 17 correspond à ces valeurs.

82- Sabrié 1996, 216-221, fig. 34-36.

Juxtaposition de deux registres de marbres

La juxtaposition de deux registres de marbres fictifs, de même que la présence de colonnes entre les compartiments inférieurs, rappellent de façon éloquente le décor du temple de Genainville : le mur A de la galerie nord présente une plinthe de 28 cm de haut, organisée en sections alternativement rouges et jaunes. Elle est surmontée de compartiments carrés d'environ 110 cm de côté[83], imitant des placages de marbre à formes géométriques diverses, séparés par des imitations de pilastres à fond orangé, d'une largeur de 19 cm en moyenne, matérialisés par deux rectangles brun-rouge emboîtés avec filet vertical central. Au-dessus court une corniche fictive de 10 cm, puis un second registre haut de 38 cm où l'on distingue un losange vert, un demi-cercle (?) brun rouge à centre clair, un cercle de porphyre bordé blanc et brun vert de 38 cm de diamètre et deux peltes symétriques blanches[84]. Ce décor est daté de la seconde moitié du IIe s. p.C.

À Charleville-Mézières, le décor de Montcy-Saint-Pierre, daté stylistiquement de 160-180 p.C., propose une juxtapostion également de marbres fictifs et quelques parallèles intéressants : la zone inférieure est composée d'une plinthe et de grands panneaux imitant des plaques de porphyre moulurées, séparés par des compartiments intermédiaires, et surmontés d'un bandeau de petits panneaux d'*opus sectile*. Les grands panneaux ont une hauteur attestée d'environ 160 cm, bandeau intérieur compris, et les petits du registre suivant mesurent 36 cm de haut. On retrouve encore des mesures proches de celles du décor de Périgueux. D'autre part, dans les grands panneaux, on distingue en particulier un motif qui se rapproche du cercle inscrit dans un losange de la salle 17 : il s'agit d'un cercle, réalisé par un double trait vert clair, prolongé verticalement par deux longs triangles, dont les pointes rejoignent les bords du rectangle dans lequel il est inclus[85].

Ce motif a des variantes où le losange est sur la pointe, ou couché, et le cercle y est complètement inclus. À Lisieux, le décor des thermes du Centre Hospitalier[86] montre des compartiments compre-

83- Mitard *et al.* 1993, 236, et Barbet 2008, fig. 305.
84- Mitard *et al.* 1993, 236, et Barbet 2008, fig. 305.
85- Groetembril 2004, 4 et Barbet 2008, 282-284, fig. 439.
86- Allag 1983, 190, fig. 11.5 ; Allag, Monier 2004, 359, fig. 6.

nant des losanges couchés à cercles inscrits. Les figures imbriquées, complexes, sont définies à l'aide d'un double filet noir et blanc.

À Corseul, le bâtiment 3 à galeries a livré des fragments qui ont permis d'assembler quelques petites plaques d'imitations de marbre, où l'on reconnaît en particulier un cercle de porphyre vert, d'un diamètre d'environ 30 cm, cerné d'un filet triple noir et blanc, sur le fond de porphyre rouge d'un panneau carré ou rectangulaire[87].

Présence de colonnettes

Les colonnettes toscanes, qui scandent le registre inférieur d'imitations de marbres, trouvent certainement leur origine dans le péristyle de la *domus*, qui est régi par l'ordre toscan. Les colonnes que l'on voit encore dans le musée gallo-romain ont un profil tout à fait semblable à celui des colonnes qui sont reproduites sur ce décor.

L'intégration de ces colonnes dans une composition de placages est néanmoins curieuse, dans la mesure où la colonne suggère une surface arrondie dans un espace plan. S'agirait-il plutôt de pilastres, comme à Genainville, Charleville-Mézières ou Narbonne (voir supra) ? Les éléments de supports conservés (n°3, 4, 5) ne comportent aucune bande latérale, susceptible de marquer l'ombre d'un pilastre, comme ceux du décor du péristyle. Mais le volume d'une colonne n'y est pas mieux rendu. Cependant, à Charleville-Mézières, la composition est rythmée par des demi-colonnes engagées, stuquées et peintes, reposant au sol et montant jusqu'au plafond[88]. La surface plane de la paroi comprend donc des interruptions, des digressions arrondies, et c'est peut-être cela qu'il faut voir dans le premier registre d'imitation de marbres de la salle 17.

Formes fantaisistes d'imitation de marbres

Les formes très fantaisistes et grossières d'imitations de marbres, qui ne ressemblent plus à des veinures réelles, sont caractéristiques du III^e^ s. La forme en zigzag se retrouve sur la fontaine de la maison de Poséidon à Zeugma par exemple[89]. Les nodules avec auréoles de couleur sont aussi étranges.

Bordures ajourées

Si la bordure ajourée, à demi-cercles tangents marron avec bifols verts, est très proche d'exemplaires de Bordeaux aux allées de Tourny[90], les cercles superposés sont, eux aussi, uniques à ce jour. En fait, il s'agit de cercles sécants dont le segment sécant n'a pas été peint. On retrouve cependant ce motif dans la mosaïque, qui le qualifie de "ligne de cercles se recouvrant[91]".

Vase et Amours

Et que penser des personnages et du vase qui animent les panneaux à bordures ajourées ? En regard de compositions élaborées comprenant une zone inférieure à imitations de marbres à plusieurs registres, surmontée de représentations architecturales et d'une mégalographie mythologique, comme Boult-sur-Suippe[92], ou le décor de Charleville-Mézière[93], les Amours sur fond blanc de la salle 17 laissent perplexes, d'autant qu'il ne nous en reste que cinq paires de jambes ou de pieds, quelques éléments anatomiques épars et un vase. S'agit-il de personnages décoratifs qui interviendraient seuls ou en duo dans des poses propres à ce type d'individus ? Sont-ils intégrés dans une narration particulière ? L'absence d'accessoires ou d'arrière-plan, la couleur employée indifféremment pour représenter les chairs et un vase, objet ornemental par excellence, et la position répétitive des pieds (n°25 et ex. 28, de même que 26 et 27), fait pencher la balance pour la première hypothèse. Cependant, la présence de ces petits personnages rappelle les tableautins superposés sur fond blanc de la pièce D, de la maison à Portiques de Narbonne, qui sont encadrés d'une bande verte et qui mettent en scène, entre autres, des Amours avec Pan ou un écureuil[94]. À noter qu'une bordure

87- Kérébel 2001, 70, fig. F, b.
88- Barbet 2008, 282-284, fig. 439.
89- Cf. Barbet *et al.* 2004, pl. XXIX, 3.
90- Barbet 1985, 94, fig. 10.5.
91- Balmelle *et al.* 1985, 95, pl. 47h.
92- Allag *et al.* 1988, 96-97, fig. 4-5.
93- Barbet 2008, fig. 440.
94- Sabrié & Demore 1991, 91 et Barbet 2008, fig. 159.

ajourée constitue des panneaux de part et d'autre des tableautins.

La fine hampe de l'interpanneau évoque la hampe du cryptoportique de Buchs (premier quart du IIe s. p.C.) : un filet supporte une alternance de bouquets de feuilles (trois feuilles de chaque côté et deux feuilles centrales) et des fleurs[95].

Ce décor, alliant une imposante zone inférieure d'*opus sectile* à une zone médiane où se succèdent des panneaux et des interpanneaux plus discrets, est surprenant. Au regard de la zone inférieure, l'œil affûté par les parallèles attend un décor plus élaboré d'architectures et de mégalographies, d'autant que cette composition orne une grande pièce d'apparat chauffée. Le contraste vient de la lourdeur de l'*opus sectile* et de la relative finesse des motifs du registre médian, de la monumentalité exprimée par la zone inférieure et de la tradition transmise par la zone médiane. Les petits personnages ne témoignent pas non plus d'une recherche particulière. Le décor du péristyle ornait un espace public ouvert avec sobriété, tandis que l'ensemble de la salle 17 décore un lieu fermé, qui relève peut-être plus de la sphère privée que de la sphère publique, où le propriétaire a pu laisser libre cours à son goût pour l'exubérance multicolore et ostentatoire des marbres, si l'on pense à toutes les variantes de couleurs observées sur les fragments. Le mélange d'imitations de marbres, de personnages, à côté de vases et de panneaux à bordures ajourées, est une sorte de conservatoire de motifs connus au Ier s. p.C. dont l'usage se transforme et évolue aux siècles suivants.

Comme son voisin du péristyle (voir supra), ce décor date du rehaussement de la maison à partir de la seconde moitié du IIe s. p.C.

Conclusion (A.B.)

L'objectif principal était d'achever l'étude des principaux décors, pour que ne restent plus que des enduits épars. Dans tous les cas, nos restitutions sont minimalistes car de nombreuses incertitudes demeurent quant aux dimensions et aux détails ornementaux. Il ne faut donc pas se tromper, les parois d'origine de chaque décor étaient beaucoup plus riches que ce que nous pouvons proposer. Cette dernière étude permet donc de clôturer, du moins provisoirement, près d'une vingtaine d'années de recherches, sur des dossiers inexploités depuis un demi-siècle pour les plus anciens.

En 1999, avait lieu l'exposition des premières peintures de la *domus*, étudiées et restaurées par le CEPMR-CNRS : les fresques des gladiateurs[96]. Puis régulièrement les reconstitutions des peintures, élaborées par l'équipe, de plus en plus nombreuse, et diversifiée, réunie autour du projet, se sont multipliées, avec l'aide de la ville de Périgueux et de toute l'équipe du nouveau musée Vesunna. D'abord transportés à Soissons, les ensembles identifiés sont devenus si nombreux et si entremêlés, qu'ils ont finalement été étudiés sur place, dans un local aménagé à cet effet. Pas moins de vingt-cinq personnes auront contribué à ce chantier qui s'est révélé énorme ; nous tenons à les en remercier (voir liste ci-jointe).

Ces peintures proviennent d'au moins vingt-cinq décors différents ; ils ont été publiés au fur et à mesure dans la revue *Aquitania* (voir la bibliographie). Resteront quelques éléments qui n'ont pu être interprétés, rattachés à un groupe ou à un décor, et c'est avec un peu de regret que nous arrêtons ce projet qui nous a emmenés plus loin que nous l'avions pensé au départ, étant donné la richesse du fonds constitué au fil des ans dans les réserves des musées de Périgueux.

Notre méthode de travail habituelle a dû être modifiée, car, comme pour la majorité des décors de la maison de la rue des Bouquets-*domus* de Vésone (à l'exception du décor de guirlandes à effet de perlage, voir supra), nous avons constaté que ces fragments avaient été prélevés sans respecter la stratigraphie du remblai d'où ils provenaient. Cela signifie que si des fragments étaient en connexion au moment de leur découverte, ils ont été ramassés le plus souvent en vrac et distribués dans plusieurs caisses différentes,

95- Horisberger 2004, 161-162, fig. 203-204.

96- Barbet *et al.* 1999.

rendant d'autant plus difficile la phase de collage, de repérage et d'étude, d'où ces dernières mises au point, qui font suite à des découvertes inattendues.

De nouveaux sites ont été fouillés ces dernières années, notamment Cité Campniac par L. Martin (1992) et par S. Riuné-Lacabe (1994-1995), au lycée Bertran-de-Born par A. Lacaille, dans un premier temps, puis par D. Bonnisent et H. Silhouette (1995). Des rapprochements sont à approfondir avec d'autres *domus* de la ville déjà citées, auxquelles il faut rajouter celle découverte Boulevard Lakanal, où le triple filet d'encadrement intérieur, le podium fictif et le thyrse font partie du répertoire des motifs, ainsi que les cœurs et points[97]. Espérons qu'il ne faudra pas cinquante ans à nouveau pour qu'ils soient étudiés et publiés !

Désormais, il sera normalement possible de restaurer les ensembles les plus aboutis et les plus représentatifs, et d'avoir une vue d'ensemble unique sur une école picturale active sur au moins deux siècles, d'où émergent clairement des caractéristiques régionales.

Liste des auteurs d'étude et publications des peintures de Périgueux depuis 1991 :

Claudine Allag
Clotilde Allonsius
Béatrice Amadei
Alix Barbet
Jean-Pierre Bost
Sophie Bujard
Rachel Cardon
Arnaud Coutelas
Patricia Dagand
Claudine Girardy-Caillat
Sabine Groetembril
Wladimir Kuzin
Annie Lefèvre
Jean-François Lefèvre
Lucie Lemoigne
Myrtil Magyar
Isabelle Maleyre
Florence Monier
François Ory
Élisabeth Pénisson
Sophie Ricaume
Andrea Rychtecky
Agnès Schmidt
Hélène Silhouette
Myriam Sternberg

97- Cf. Balmelle *et al.* 2003, 258-260 et fig. 12,13, dues à H. Silhouette.

Bibliographie

Allag, Cl. (1983) : "Peintures murales de Normandie", in : *La peinture murale romaine dans les provinces de l'Empire, Journées d'étude de Paris, 23-25 septembre 1982*, Oxford, 179-197.

Allag, Cl., B. Bardoux et D. Chossenot (1988), "La mort d'Adonis : une peinture murale gallo-romaine à Boult-sur-Suippe", *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 81, n°2, 93-110.

Allag, Cl. et F. Monier (2004) : "La représentation des roches décoratives dans la peinture murale romaine", in : *Les roches décoratives dans l'architecture antique et du Haut Moyen Âge*, Paris, 355-368.

Balmelle, C., M. Blanchard-Lemée, J. Christophe, J.-P. Darmon, A.-M. Guimier-Sorbets, H. Lavagne, R. Prudhomme et H. Stern (1985) : *Le décor géométrique de la mosaïque romaine*, Paris.

Balmelle, C., H. Éristov et F. Monier, éd. (2011) : *Décor et architecture en Gaule. Entre l'Antiquité et le haut Moyen Age, Actes du Colloque international, Université de Toulouse-Le Mirail, 9-12 octobre 2008*, Aquitania Suppl. 20, Bordeaux.

Barbet, A. (1975) : "Peintures murales de Mercin-et-Vaux (Aisne). Etude comparée. Deuxième partie", *Gallia*, 33, 1, 95-115.

— (1981) : "Les bordures ajourées dans le IV^e^ style de Pompéi", *MEFRA,* 93, 2, 917-998.

— (1985) : "Peinture murale romaine à Bordeaux", in : *Peinture murale en Gaule, Actes des séminaires AFPMA 1982-1983. 1^er^ et 2 mai à Lisieux, 21 et 22 mai 1983 à Bordeaux*, Oxford, 89-112.

— (2000) : "Traces fortuites ou intentionnelles sur les peintures murales antiques", *Syria,* 77, 169-180.

— (2008) : *La peinture murale en Gaule romaine*, Paris.

— (2009) : *La peinture murale romaine, Les styles décoratifs pompéiens*, Paris.

Barbet, A., R. Douaud et V. Laniepce (1997) : *Imitations d'opus sectile et décors à réseau, Essai de terminologie*, Bulletin de liaison du CEPMR 12.

Barbet, A., C. Girardy-Caillat et J.-P. Bost (2003) : "Peintures de Périgueux. Edifice de la rue des Bouquets ou la *Domus* de Vésone. I. Les peintures en place", *Aquitania*, 19, 81-126.

Barbet, A., F. Monier et J.-B. Yon (2005) : *Zeugma II. Peintures murales romaines,* Varia Anatolica XVII, IFEA Georges Dumézil, Paris.

Barbet, A., en collab. avec J.-P. Bost, Cl. Girardy-Caillat, A. Lefèvre et B. Amadei, (1999) : *La peinture romaine, Fresques de gladiateurs à Périgueux,* catalogue d'exposition au Musée du Périgord, Périgueux 14 mars-13 septembre 1999, Boulazac.

Barbet, A., F. Monier, J.-P. Bost, M. Sternberg, en collab. avec Cl. Girardy-Caillat, P. Dagand, I. Maleyre, Cl. Allag, S. Groetembril, A. Lefèvre, J.-F. Lefèvre, et les stagaires du CEPMR (2004) : "Peintures de Périgueux, Édifice de la rue des Bouquets ou la *domus* de Vésone. II- Les peintures fragmentaires", *Aquitania,* 20, 149-219.

Barbet, A., S. Bujard, P. Dagand, J.-F. Lefèvre, I. Maleyre, en collab. avec B. Amadei et L. Lemoigne (2005) : "Peintures de Périgueux, édifice de la rue des Bouquets ou la *Domus*

de Vésone. III. Les peintures jadis en place et les peintures fragmentaires", *Aquitania*, 21, 189-239.

Barbet, A., S. Bujard, P. Dagand, J.-F. Lefèvre et I. Maleyre (2008) : "Peintures de Périgueux, Édifice de la rue des Bouquets ou la *Domus* de Vésone", IV, *Aquitania*, 24, 41-76.

Barbet, A. et M. Fuchs (2008) : *Les murs murmurent, graffitis gallo-romains*, Gollion.

Barrière, C. (1996) : *Domus Pompéia, Fouilles de la villa des Bouquets à Périgueux*, A.D.R.A.H.P. Suppl. 2, Périgueux.

Bastet, F. L. et M. De Vos (1979) : *Proposta per una classificazione del terzo stile pompeiano*, Archeologische Studiën van het, Nederlands Instituut te Rome, deel IV, La Haye.

Bouet, A. (2001) : "Les collèges dans la ville antique : le cas des *Subaediani*", *RA*, 32, 227-278.

Defente, D. (1987) : "Peintures murales romaines de Soissons", in : *Pictores per provincias. Actes du 3e colloque international sur la peinture murale romaine*, Cahiers d'archéologie romande 43, Avenches, 167-180.

Defente, D. (1990) : "Représentations figurées de quelques sites en Picardie", in : *La peinture murale romaine dans les provinces du Nord*, *Actes du XIe Séminaire de l'AFPMA (Reims 30 avril-1er mai 1988)*, *RAPic,* n°1-2, 41-73.

Dumasy-Mathieu, Fr. (1991) : *La* villa *du Liégeaud et ses peintures. La Croisille-sur-Briance (Haute-Vienne)*, DAF 31, Paris.

Fuchs, M. (1989) : *Peintures romaines dans les collections suisses*, Bulletin de liaison du CEPMR, n°9.

Ginouvès, R. et R. Martin (1992) : *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine,* t. 2. *Éléments constructifs : supports, couvertures, aménagements intérieurs*, Rome-Athènes.

Groetembril, S. (2004) : *Charleville-Mézières (Ardennes). Le décor de Montcy-Saint-Pierre*, Rapport d'étude inédit du CEPMR, Soissons.

Heckenbenner, D. (1995) : "Espace architectural et peintures murales dans le secteur central de la *villa* gallo-romaine de Saint-Ulrich (Moselle)", in : *Actes des Séminaires de l'AFPMA, 1990-1991-1992 (Aix-en-Provence, Narbonne et Chartres)*, RAPic n° spécial 10, 209-217.

Horisberger, B. (2004) : *Der Gutshof in Buchs und die römische Besiedlung im Furttal*, Zürich.

ILA Bordeaux 2010 : Maurin, L. et M. Navarro Caballero (2010), *Inscriptions Latines d'Aquitaine*, Ausonius ILA, Bordeaux.

Kérébel, H. (2001) : *Corseul (Côtes-d'Armor), un quartier de la ville antique. Les fouilles de Monterfil II*, Paris.

Loustaud, J.-P., A. Barbet et F. Monier (1995) : "Les peintures murales de la Maison des Nones de Mars à Limoges", *Aquitania*, 11, 63-111.

Mitard, P.-H. (1993) : *Le sanctuaire gallo-romain des Vaux-de-la-Celle à Genainville (Val d'Oise)*, Guiry-en-Vexin.

Onomasticon : Lörincz B. et F. Redö, *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum*, I, Budapest, 1994 ; puis B. Lörincz, II, III, IV, Vienne, 1999, 2000, 2002.

PPM V : *Pompei. Pitture e mosaici*, volume V, Regio VI, parte secunda, Istituto della Enciclopedia italiana, Rome, 1994.

PPM IX : *Pompei. Pitture e mosaici*, volume IX, Regio IX, Parte II, Istituto della Enciclopedia italiana, Rome, 1999.

Sabrié, R. et M. (1996) : "Le Clos de la Lombarde à Narbonne : peintures murales de la maison III", *RAN,* 1994-1995, 27-28. 191-251.

Sabrié, M. et R. (2004) : *Le Clos de la Lombarde à Narbonne. Espaces publics et privés du secteur nord-est*, Montagnac.

Sabrié, M. et M. Demore (1991) : *Peintures romaines à Narbonne. Décorations murales de l'antique province de Narbonnaise*, Narbonne.

Savarit, M.-O. (1985) : "Les peintures murales romaines de Plassac (Gironde)", in : *Peinture murale en Gaule, Actes des séminaires AFPMA 1982-1983. 1er et 2 mai à Lisieux, 21 et 22 mai 1983 à Bordeaux*, Oxford, 113-135.

Schefold, K. (1962) : *Vergessenes Pompeji*, Berne.

Tardy, D., S. Bujard et É. Pénisson (2011) : "Architecture publique et *domus* : un langage ornemental commun ? L'exemple de *Vesunna*", in : Balmelle *et al.*, éd. 2011, 111-124.

Rapports internes Périgueux (sous la direction d'A. Barbet)

Allonsius, C. *et al.* (2008) : *Périgueux, la* Domus *de Vésone, Boulevard Bertran-de- Born*, rapport inédit du CEPMR.

Amadei, B. *et al.* (2004) : *Périgueux. Edifice de la rue des Bouquets ou la domus de Vésone*, Rapport d'étude du CEPMR-CNRS, Soissons.

Barbet, A. *et al.* (2005a) : *Périgueux. Edifice de la rue des Bouquets ou la Domus de Vésone*, Rapport d'étude du CEPMR-CNRS, Soissons.

Barbet, A. *et al.* (2005b) : *Périgueux, édifice de la rue des Bouquets ou la* Domus *de Vésone*, rapport inédit du CEPMR-CNRS, Soissons.

Bujard, S. *et al.* (2006) : *Périgueux, édifice de la rue des Bouquets ou la* Domus *de Vésone*, rapport inédit du CEPMR-CNRS, Soissons.

Bujard, S. *et al.* (2007) : *Périgueux, la* Domus *de Vésone, la rue Font-Laurière*, rapport inédit du CEPMR-CNRS, Soissons.

Coutelas, A. (2008) : *Les peintures de la Domus des Bouquets et de la rue Font-Laurière : expertise sur les supports*.

Sigles

APPA : Association Pro Pictura Antiqua

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CEPMR : Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines